

**CONFIDENTIEL**  
jusqu'au 10/09/2031



# RAPPORT DE FIN D'ETUDES

Diplôme de licence professionnelle

Gestion des espaces naturels ruraux

Fanny Dehillotte

**l'institut Agro**  
agriculture • alimentation • environnement

Montpellier  
**SupAgro**

Rapport rendu le 10/09/2021

Soutenance orale le 16/09/2021



**Réseau A.R.B.R.E**  
Réseau d'agriculteurs respectueux de la  
biodiversité et des ressources environnementales

Concilier agriculture et  
biodiversité en Vendée :  
Modalités du protocole de  
développement d'un réseau  
agroécologique dans un  
contexte de régionalisation.

Stage effectué du 26/04/2021 au 27/08/2021

Organisme d'accueil : Chambre d'agriculture  
des Pays de la Loire – Antenne de Vendée

Maître de stage : Alexis Tournier,  
Chargé de mission Biodiversité

Tutrice encadrante : Lise Roy

## Résumé

La spécialisation et l'intensification agricoles rencontrent aujourd'hui certaines limites. Une issue possible pour répondre à de nombreuses problématiques est l'optimisation des ressources environnementales et le retour de flux entre production et biodiversité. Le service biodiversité de la chambre d'agriculture de Vendée et du Maine et Loire visent à initier des synergies entre agrosystèmes et écosystèmes et à terme sera développé dans les 5 départements de la région Pays de la Loire. Pour cela, le développement d'un réseau, le réseau A.R.B.R.E, acronyme pour les Agriculteurs Respectueux de la Biodiversité et des Ressources Environnementales, a été initié en Vendée. Son objectif est d'intégrer les atouts de la biodiversité dans les outils de production des agriculteurs, et ainsi répondre à des enjeux agricoles et de territoires dans un équilibre gagnant-gagnant. Ce dernier tend à optimiser la cohabitation agriculture et biodiversité tout en assurant des objectifs intacts de production et de bien-être de l'agriculteur et cela étendu à tous les types d'agriculture.

Initialement le rapport s'orientait vers la réalisation et l'analyse des résultats d'une étape cruciale du réseau : Le diagnostic de 5 exploitations de différents territoires et systèmes. Le volet diagnostic du projet vise à évaluer les impacts environnementaux et les leviers d'amélioration des exploitations en faveur de la biodiversité. Les entretiens d'agriculteurs, les diagnostics biodiversité et la réalisation de plans d'actions appuyés par un travail cartographié permettraient d'avoir une vision globale des problématiques présente sur le département. L'étude concernait un état des lieux des IAE et pratiques existantes sur les exploitations ainsi que la proposition et la mise en œuvre d'actions peu chronophage et/ou financé par des programmes départementaux et régionaux. Ces actions pouvant entraîner une combinaison de bénéfices et d'inconvénients où chacun doit trouver l'équilibre qui lui convient, l'analyse des résultats aurait permis d'affiner le protocole de développement de ce réseau.

## Remerciements

Je tiens à remercier mon maître de stage, Alexis Tournier pour m'avoir donné l'opportunité de réaliser ce stage et ma tutrice de stage, Lise Roy pour son accompagnement et son écoute. Tous deux m'ont fait confiance et ont su m'apporter l'expertise nécessaire au bon déroulement de cette mission.

Je tiens à remercier toute l'équipe du pôle arbre et biodiversité, pour l'attention qu'ils ont portée à ce travail, leur disponibilité et leur bienveillance : Carole Rabiller, Anne Detout, et Arthur Simonnetta . Un grand merci également à Yoann Terrien et Nathan Blanchard pour leurs conseils avisés en gestion bocagère, Agroforesterie et tous les autres membres de l'équipe.

Je remercie les agriculteurs, au cœur de ce travail, pour leur accueil, leur confiance et pour le temps qu'ils m'ont accordé.

Je tiens également à remercier toutes les personnes de la chambre d'agriculture et des antennes départementales, principalement Ambroise Bécot pour son professionnalisme et son recul sur le réseau en Maine et Loire, et des nombreuses autres structures partenaires, tel que Cyril Lemoine chargé de mission biodiversité à la FDC de Vendée, qui ont contribué de près ou de loin à l'avancée protocolaire du projet.

Enfin, je tiens à remercier les intervenants et toute l'équipe enseignante de Supagro FLORAC, investie et professionnelle, et particulièrement notre coordinatrice Claire et notre assistante d'éducation Cathy qui ont assuré notre suivi pendant cette année si complexe et qui ont su rester attentives au bon déroulement de notre formation.

## Sommaire

### Table des matières

|  |    |
|--|----|
| Résumé.....  | 2  |
| Remerciements .....  | 3  |
| Sommaire .....   | 4  |
| Abreviations : .....   | 5  |
| Introduction.....  | 6  |
| I. Contexte .....  | 7  |
| 1. Les origines du réseau.....   | 7  |
| a. Sa création en Maine-et-Loire .....   | 7  |
| b. Les résultats après 10 ans.....   | 8  |
| 2. Le contexte en Vendée.....  | 9  |
| a. La structure d'accueil et porteuse du projet : Chambre d'agriculture de Vendée..... | 9  |
| b. Le contexte agricole en Vendée .....  | 10 |
| c. La biodiversité en Vendée .....   | 12 |
| 3. La genèse d'un réseau à l'échelle régionale.....                                    | 13 |
| a. Le budget actuel .....  | 13 |
| b. Stratégies régionales .....   | 13 |
| II. Protocole et méthode .....   | 14 |
| 1. Travail préparatoire.....   | 14 |
| a. Identification des intérêts et bénéfiques pour les exploitants.....                 | 15 |
| b. Les étapes pour l'élaboration du diagnostic .....                                   | 15 |
| c. Identification des outils techniques pour la réalisation du réseau.....             | 16 |
| 2. Les étapes d'adhésion au réseau :.....  | 17 |
| a. Les outils existants.....   | 17 |
| b. Les outils à créer :.....   | 18 |
| 3. Élaboration du diagnostic A.R.B.R.E. version papier .....                           | 20 |
| III. Les outils de communication.....  | 22 |
| 1. A destination des agriculteurs :.....   | 22 |
| 2. A destination des chefs de services et des partenaires .....                        | 25 |
| IV. Bilan du stage.....  | 26 |
| 1. Les contraintes observées .....   | 26 |
| 2. Les leviers d'actions identifiés.....   | 27 |
| 3 Bilan personnel.....   | 27 |
| V. Conclusion .....  | 28 |
| TABLE DES ANNEXES.....   | 29 |



## Abreviations :

A.R.B.R.E : Agriculteurs respectueux de la biodiversité et des ressources environnementales

AB : Agriculture Biologique

BCAE : Bonnes Conditions Agricoles et Environnementales

BL : Bovin Lait

BV : Bovin Viande

CA : Chambre départementale d'Agriculture

CRA : Chambre régionale d'Agriculture

CAPDL : Chambre d'agriculture des Pays de la Loire

DOCOB : Document d'objectifs

GEDA : Groupes d'Etude et de Développement Agricole

IAE : Infrastructures agro-écologiques

JA : Jeunes Agriculteurs (Syndicat)

LPO : Ligue de Protection des Oiseaux

FDC : Fédération De Chasse

FNAB : Fédération Nationale d'Agriculture Biologique

FDSEA : Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles

GC : Grandes Cultures

Idele : Institut de l'Élevage

RNR : Réserve Naturelle Régionale

SAU : Surface Agricole Utile

SFP : Surface Fourragère Principale

TCS : Techniques Culturelles Simplifiées

UTH : Unité de Travail Humain

ZPS : Zone de Protection Spéciale

ZSC : Zone de Protection Spéciale

## Introduction

A la sortie de la seconde guerre mondiale, l'agriculture entame une mutation. Les progrès technologiques associés à l'augmentation du prix du facteur travail, à la baisse du prix de l'énergie et à la libéralisation des marchés conduisent à l'intensification de l'agriculture et à la dissociation des productions végétales et animales au sein des systèmes agricoles. Ces mutations ont conduit à la spécialisation agricole de certains territoires en France. Le modèle « productiviste » a donc façonné le paysage agricole français d'aujourd'hui. Il est cependant de plus en plus remis en cause et les évolutions réglementaires contraignent l'agriculture à repenser ses modes de production.

La région Pays de la Loire illustre ce phénomène de spécialisation agricole. La perte de diversité de productions observée sur le territoire vendéen, l'accélération des aléas climatiques ainsi que les enjeux écologiques nécessitent un accompagnement des actifs agricoles pour maintenir la biodiversité sur leurs exploitations.

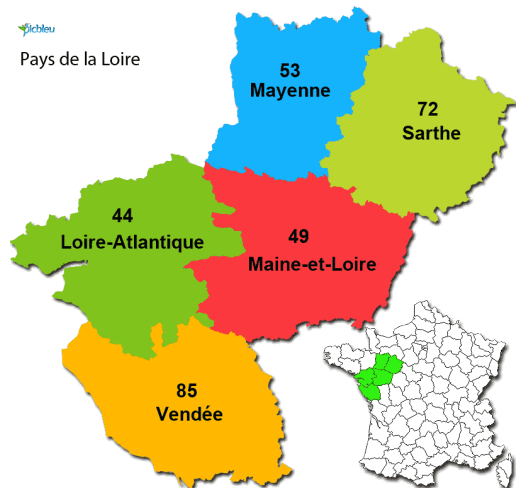


Figure 1: Carte des 5 départements des Pays de la Loire

La Chambre Régionale d'Agriculture des Pays de la Loire (CAPDL), soutenue par l'OFB, a décidé de s'approprier cette question. De cette initiative est née le réseau ARBRE, projet initié en Maine et Loire, et l'idée que la restauration des ressources environnementales à l'échelle territoriale est une des réponses aux problématiques auxquelles doivent faire face les agriculteurs dans les 5 départements de la région avec des problématiques différentes. La chambre d'agriculture de Vendée souhaite, à son tour initier et promouvoir des synergies entre les systèmes de production et la biodiversité. Pour cela, l'objectif est de mettre en place différentes actions via différents outils, répondant aux enjeux agricoles et écologiques hétérogènes dans un contexte lissage territorial lié à la régionalisation.

Cependant de nombreux facteurs ont freiné sa réalisation : La nécessité de la création d'un groupe de travail validant les outils, le contexte de la COVID19, la saisonnalité peu propice à la disponibilité des agriculteurs ainsi que la période de vacances estivales pour nos interlocuteurs. Autant de paramètres qui nous ont contraints à réorienter la mission à mi-parcours du stage vers la présentation des éléments du protocole, essentiels au bon développement du réseau A.R.B.R.E.

Dans un premier temps, nous étudierons le contexte agricole et environnemental en Vendée, puis nous nous pencherons sur l'identification et l'élaboration des outils techniques nécessaires au réseau. Nous poursuivrons avec la réalisation de supports de communication et finirons par un bilan visuel du stage.

## I. Contexte

### 1. Les origines du réseau.

#### a. Sa création en Maine-et-Loire

Le réseau A.R.B.R.E fut initialement créé développé par la Chambre d'agriculture du département voisin, le Maine-et-Loire, en 2011. Son pôle biodiversité dans le service territoire souhaite alors faire progresser l'intégration de la biodiversité dans le fonctionnement des exploitations agricoles par des actions de conservation, d'aménagement et de gestion d'habitats (IAE). Sur le territoire on retrouve de forts enjeux écologiques identifiés notamment dans les DOCOB de 4 zones Natura2000. En effet le Maine-et-loire est façonné par 3 ZPS, 1 ZSC ainsi que 3 RNR, 1 site RAMSAR, une partie du PNR Anjou-Loire-Touraine, et abrite de nombreuses espèces et habitats protégés.

L'engagement proposé aux agriculteurs est alors dans une démarche volontaire et morale, sans rétribution financière mais compensé par un effet vitrine, un accompagnement vers des programmes de restauration financés et des intérêts propres aux exploitants que nous évoquerons ultérieurement.

Le réseau se veut ouvert à tous les types de systèmes et de production, car il tend à prouver que l'enjeu biodiversité est l'affaire de tous. L'affaire de tout type d'agriculture

Et pour toutes les productions dont les principales du département 49 sont :

- Elevage bovins viande
- Elevage bovins lait
- Polyculture-élevage
- Elevage mixte
- Elevage volailles
- Grandes cultures (céréalières et semences)
- Autres (Maraîchage, Arboriculture, Horticulture, Viticulture, Pépinières)

Ses objectifs sont :

- DÉMONTRER qu'il est possible de développer la biodiversité dans tous les systèmes d'exploitation
- PARTAGER les expériences (la feuille d'A.R.B.R.E, rencontres «bouts de champs», journée du réseau,...)
- DÉVELOPPER les connaissances faune-flore (observatoires, inventaires,...)
- ACCOMPAGNER INDIVIDUELLEMENT les agriculteurs dans leurs questionnements sur la biodiversité via un plan d'action faisant suite à un Diagnostic global de l'exploitation

A l'échelle de la ferme et dans la mise en œuvre de ces actions, 2 grands principes sont à respecter :

- Le diagnostic individuel : Un état des lieux préalable et partagé avec le producteur permet l'établissement d'un plan d'actions.
- Le socle commun à respecter : Un cahier des charges propre à ARBRE précise les engagements de base pris par les agriculteurs en entrant dans le réseau. Cette base est établie à partir des grands mécanismes écologiques suivants :

- La conservation et la bonne gestion des habitats,
- La diversité des habitats,
- La densité et la connectivité des habitats, sont source de biodiversité et de résilience des systèmes

Les inventaires et les observations avec l'OAB, des journées et rencontres « bouts de champs » ainsi que la mise à disposition de supports pédagogiques complètent la vie du réseau.

« En Maine et Loire, on retrouve 1/3 en Agriculture biologique (10% seulement des agriculteurs en AB du Maine et Loire) et 2/3 en conventionnel aujourd'hui membre du réseau » (Ambroise Bécot, coordinateur du réseau en Maine-et-Loire). Cela témoigne encore que l'approche en faveur de la biodiversité ne se résume pas à l'AB et que l'agriculture conventionnelle souhaite également se faire accompagner sur l'intégration d'éléments semi-naturels et d'infrastructures agro-écologiques au sein des exploitations, Cela fut réalisable sous la condition de respecter un socle commun qui permet la faisabilité d'une modification dans le système et l'acceptation d'un minimum requis d'actions permettant l'intégration des ressources environnementales sur l'exploitation. Cependant pour certaines productions, telles que les grandes cultures, l'accent sera mis sur la diversification des cultures ou les techniques culturales simplifiées (TCS).

#### b. Les résultats après 10 ans

Aujourd'hui, sur les 193 fermes diagnostiquées, le département compte 165 membres (à jour du cahier des charges). Leurs motivations sont diverses : Retour/maintien des auxiliaires de cultures, du petit gibier (nombreux sont chasseurs), responsabilité vis à vis de la société, sensibilité à leur environnement et paysages, intérêt croissant pour la biodiversité, protection d'une espèce, accueil pédagogique et échanges sur la ferme, effet vitrine pour la clientèle.

Après ces 10 années, Ambroise Bécot nous conseille :

- Favoriser l'approche humaine et l'intérêt agricole lors des échanges
- S'imprégner de leurs objectifs pour ne pas mettre en péril la production de l'exploitation et le bien-être de l'agriculteur qui irait à contre-sens avec les missions de la Chambre d'agriculture
- Ne pas cibler uniquement des gens déjà sensibilisés pour que le travail en suivant puisse avoir un impact concret.
- ne pas cibler uniquement les exploitations AB, pour la même raison et parce que ces dernières ne couvrent que peu la SAU totale présente sur la région.

## 2. Le contexte en Vendée

### a. La structure d'accueil et porteuse du projet : Chambre d'agriculture de Vendée.



Figure 2: Schéma des missions de chaque niveau consulaire de la chambre d'agriculture

b. Le contexte agricole en Vendée

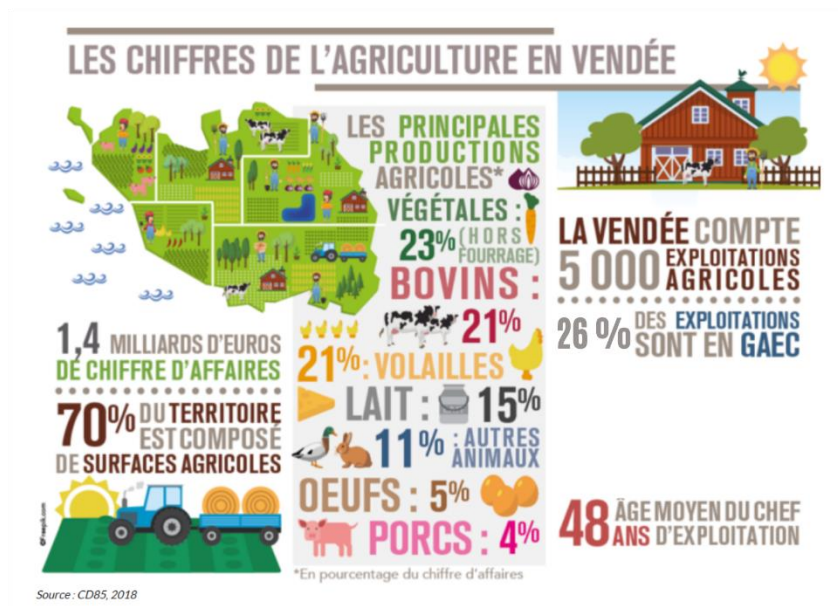


Figure 3: Illustration des productions agricoles en Vendée - source agreste

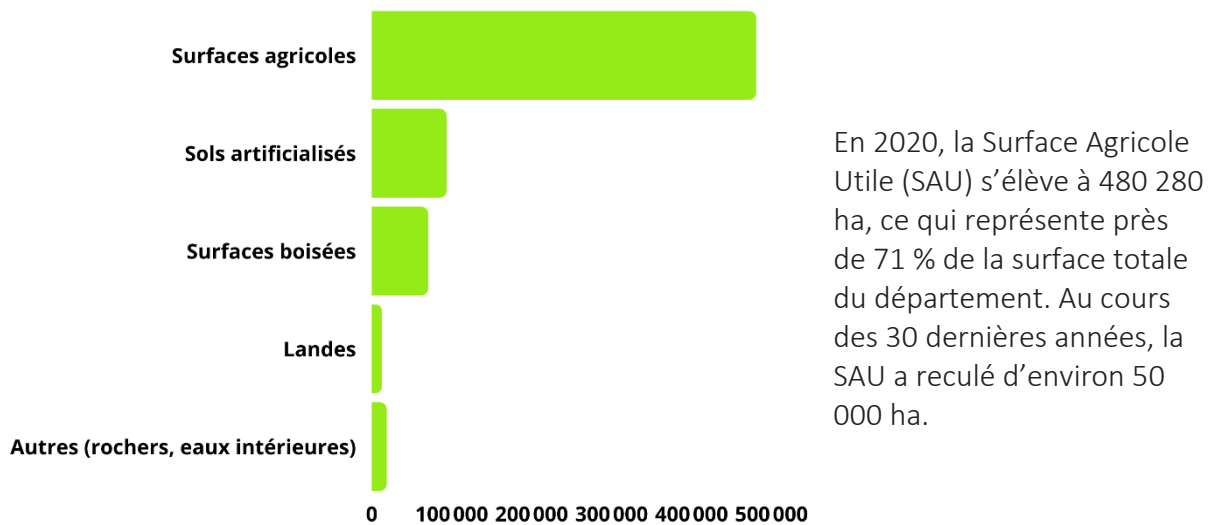


Figure 4: Graphique des proportions des types de surfaces sur le sol vendéen

Compte tenu de la vocation d'élevage du département, les surfaces fourragères représentent une part importante de la SAU, de près de 55 %. L'irrigation représente un enjeu important pour de nombreuses productions végétales et animales en Vendée. Elle est pratiquée par 1 800 exploitations sur 57 000 ha d'après le dernier recensement de l'agriculture.

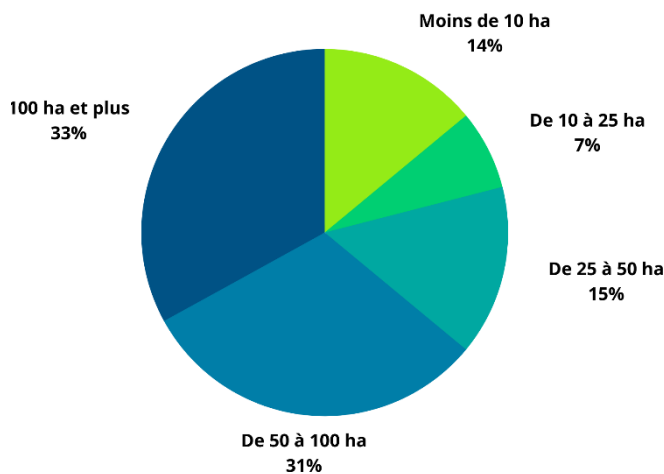


Figure 5: graphique du pourcentage par taille des exploitations

Des exploitations moins nombreuses et plus grandes

En 2017, la Vendée compte 4 785 exploitations professionnelles. Elles poursuivent leur restructuration entamée il y a plusieurs décennies : Elles sont de moins en moins nombreuses : en moyenne sur les Pays de la Loire, la baisse du nombre d'exploitations s'élève à -2,3% par an depuis 2005 mais a tendance à s'atténuer ces dernières années à -1,7% par an depuis 2010.

Cependant, elles s'agrandissent : la surface moyenne des exploitations atteint 88 ha.

Les formes individuelles reculent au profit des formes sociétaires.

Ces dernières sont désormais plus nombreuses et représentent 66 % de l'ensemble des exploitations. La Vendée se caractérise par ailleurs par un nombre très important de GAEC (26 % des exploitations).

Elles emploient près de 3 230 salariés (ETP). La production agricole mobilise 4,5% des emplois du Département.

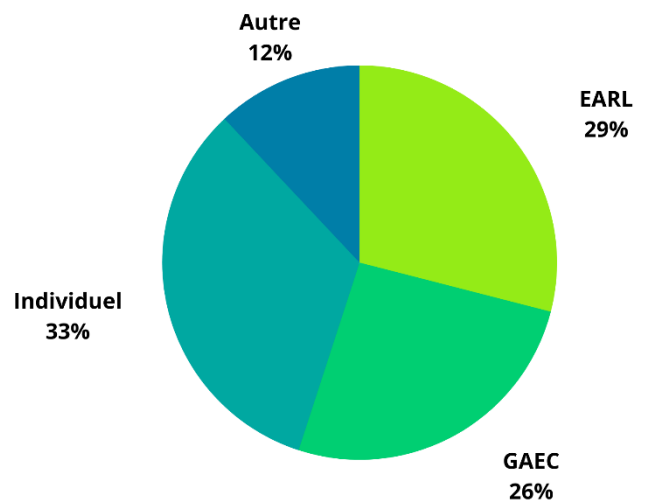


Figure 6: graphique du pourcentage par statut des exploitations

En 2017, la Vendée compte 7 500 chefs d'exploitation et co-exploitants. Ils sont plus nombreux dans la partie Nord du département qui concentre les activités d'élevage. L'élevage étant l'orientation principale de 70 % des entreprises agricoles

### c. La biodiversité en Vendée

La CA de Vendée assure la gestion de deux sites Natura2000 :

La ZPS FR5212009 - Marais Breton, baie de Bourgneuf, île de Noirmoutier qui est également une zone humide protégée par la convention RAMSAR où le budget dédié aux MAE y est le plus élevé à l'échelle nationale.

Le territoire des marais doux, marais saumâtres et prés salés est marqué par l'élevage BV de vaches maraîchines (race locale) et de charolaises et reste majoritairement en herbe et très extensif et entretient les prairies semi-naturelles humides et prairies mésophiles améliorées. L'impact agricole se résume principalement aux risques liés à la déprise agricole et à la forte pression urbaine et touristique sur le littoral.

Une partie du littoral endigué au cours des derniers siècles a donné naissance à des systèmes de polders et de marais salants. La production de sel est traditionnelle et son impact est moindre, tant dans son système de production que dans le faible parcellaire très découpé des sauniers, qui traitent pour la plupart eux-mêmes les difficultés liées aux invasifs (par exemple, *Baccharis halimifolia* est arraché manuellement puis la cavité est remplie avec du sel pour éviter toute repousse).

Au delà du grand intérêt paysager de l'ensemble du site, cette ZPS est la seule zone de France à accueillir chaque année 7 espèces de limicoles en reproduction, 40 000 anatidés et limicoles en passage ou hivernage. Il est particulièrement important pour l'échasse blanche, l'avocette élégante, la mouette mélanocéphale, le hibou des marais, la sterne Pierregarin, la sterne Caugek, la vanneau huppé, la barge à queue noire, le canard souchet. Ses milieux sont les lieux de reproduction, nourrissage et hivernage de nombreuses espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire.

Les relations sont facilitées avec les structures animatrices du site, l'Association pour le Développement du Bassin Versant de la Baie de Bourgneuf (ADBVB) et la Ligue de Protection des Oiseaux. Coté Vendée, la LPO, conjointement avec le gestionnaire CA85, entretiennent de bons échanges avec les agriculteurs pour le maintien des objectifs du DOCOB. Ces derniers impliquent d'améliorer les IAE et de favoriser le maintien des espèces et habitats identifiés pour les limicoles.

Au Sud, la ZPS FR5212011 Plaine Calcaire du Sud Vendée, reconnue site Natura 2000 depuis 2006, concerne 11 communes et s'étend sur 67km<sup>2</sup>. Elle est caractérisée par un paysage semi-naturel façonné par de nombreuses cultures céréalières, principalement de blé et de maïs.

L'enjeu est la conservation de milieux favorables à la reproduction et à l'alimentation de nombreuses espèces de plaine, telles que le Busard cendré, l'Oedicnème criard, l'Alouette des champs, le Gorgebleue à miroir et la Perdrix grise.

La disparition de l'Outarde canepetière depuis 2010 démontre la grande vulnérabilité de ces espèces face aux changements de leur territoire. Divers outils tendent à favoriser l'accueil de ces espèces :

- Les MAEC (Mesures Agro-Environnementales et Climatiques) ainsi que la Charte « Maintien des chaumes » pour aider les exploitations à maintenir des conditions optimales pour ces espèces sur leurs parcelles/surfaces.



- Des contrats Natura 2000 pour accompagner les projets de préservation du territoire.
- Des suivis ornithologiques pour connaître l'évolution des espèces et adapter les actions.

Les gestionnaires du site, la Chambre d'agriculture 85, conjointement avec la Ligue de Protection des Oiseaux et la Fédération de chasse du département, cherchent à protéger le cycle biologique des principales espèces de la Plaine Calcaire du Sud-Vendée.

L'accroissement de la taille des parcelles lors des remembrements, qui permet le développement de la monoculture intensive récoltée précocement, se veut moins adaptée aux enjeux du site. Cela crée de nombreuses tensions sur ce site et complexifie la coordination entre les gestionnaires et les agriculteurs.

Par ailleurs, nous avons rencontré lors des périodes PAC et MAE des exploitants sensibilisés et enclins aux TCS et la diversification des cultures.

Au-delà des sites Natura2000, la chambre souhaite préserver la diversité floristique et faunistique présente notamment dans le bocage et y préserver ses habitats inféodés par le maintien et la restructuration des linéaires de haies, des espaces ouverts, la qualité de l'eau et du sol.

### 3. La genèse d'un réseau à l'échelle régionale.

#### a. Le budget actuel

A l'origine, un réseau en faveur de la biodiversité appelé réseau AGRIFAUNE était en projet, mais depuis la régionalisation en 2018, aucune action n'a été réalisée. Le retour d'expérience du réseau A.R.B.R.E en Maine-et-Loire étant positif après 10 ans, il justifie son développement sur d'autres départements des Pays de la Loire. L'OFB finance à hauteur de 15 000 € la création de ce dernier et, à ce jour, la région redistribue une partie au département du Maine-et-Loire pour son maintien, ainsi qu'à la Sarthe, et enfin 5 000 € à la CA85 pour son développement via le pôle biodiversité.

Le coût du Jour/Agent étant de 525 €, le financement ne permet donc que 9 jours alloués à la création du réseau.

A l'image de son voisin, le pôle biodiversité de la CA85 espère compter sur des partenariats, notamment avec la FDC85 pour la réalisation de diagnostics, principalement auprès des agriculteurs à proximité de son siège, et probablement financé en partie par l'écocontribution. Le dispositif d'éco-contribution prévoit que, lors de la validation du permis de chasse, chaque chasseur contribue à hauteur de 5€ avec un complément de l'État de 10€ afin de financer des actions concrètes en faveur de la biodiversité : plantation de haies, restauration de milieux forestiers, de milieux humides, entretien des habitats pour la faune sauvage.

Aussi, une prochaine convention, programmée en 2022, définira un nouveau plan d'actions pour 4 ans et l'enjeu biodiversité pourrait être identifié comme prioritaire et ainsi favoriser le financement de projets tels que le réseau A.R.B.R.E.

#### b. Stratégies régionales

Lors d'un entretien avec la directrice proximité, la question d'un réseau formalisé et unique pour les 5 départements a été soulevée. Selon elle, l'objectif, à terme et dans ce contexte de régionalisation, est donc de créer un outil simple et concis, répondant aux

besoins de tous les territoires, peu chronophage pour respecter le nombre de jour (budget) alloué à sa réalisation complète, et suffisamment fin pour apporter des préconisations pertinentes.

Cependant, il est, à ce jour, impossible de créer ces outils formalisés puisque seuls les départements du Maine-et-Loire et de Vendée ont entamé son développement. Il a donc été entendu que lorsque les départements de Loire atlantique, de Sarthe et de Mayenne auront actionné et créer les outils en fonction des besoins de leur territoire, tous pourront s'inspirer et sectionner les outils les plus efficaces et adaptés (avec de nouvelles modifications et ajouts lorsque cela sera nécessaire.)

Le groupe de travail et son rôle dans la validation de la démarche et des outils inhérents au réseau est essentiel pour sa pérennité. En effet, il veillera à représenter les différents secteurs de Vendée par la présence des différents élus locaux mais également que la voix de tous les syndicats et associations soient représentés (FDSEA, Confédération paysanne, Naturetvie, les JA). Il assurera ainsi qu'aucune étiquette ne soit fixée au réseau qui se veut apolitique et ouvert à tous.

## II. Protocole et méthode

Pour rappel, ma mission initiale était la création de diagnostics agroécologiques appelés Diagnostics A.R.B.R.E dans le cadre du développement de son réseau en Vendée, ainsi que les recherches de membres potentiels pour sa réalisation. Mon rapport s'orientait donc vers la réalisation et l'analyse des résultats de ces derniers. Toutefois les recherches qui vont suivre n'ont pas été vaines puisqu'elles m'ont tout aussi servi dans la conception des différents outils.

### 1. Travail préparatoire

Avant la construction du diagnostic, il est essentiel de définir :

- 1** Enjeux de l'exploitant
- 2** Enjeux de l'exploitation
- 3** Enjeux paysagers à l'échelle locale
- 4** Enjeux globaux du territoire

Figure 7: Schéma des enjeux pour le diagnostic

#### a. Identification des intérêts et bénéfices pour les exploitants.

Lors des campagnes PAC et MAE, nous avons informé les exploitants de la création de ce réseau. Nombre d'entre eux ont été réceptifs et sensibles à la démarche expliquée dans ses grandes lignes.

Lors de ces échanges et également selon les conseils avisés du coordinateur en Maine-et-Loire, nous avons pu identifier les intérêts et motivations spécifiques de la part des exploitants, avec :

- Le retour ou maintien du petit gibier,
- Le maintien des auxiliaires de cultures
- Leur responsabilité sociétale
- Accueil pédagogique ou échange avec la clientèle sur la ferme
- Sensibilité paysagère
- Intérêt pour la biodiversité et protection d'espèces.

Beaucoup d'agriculteurs sont chasseurs, et le partenariat avec la FDC85 paraît donc pertinent pour faciliter les échanges au-delà d'un besoin matériel et humain pour la réalisation des diagnostics limité par le budget actuel évoqué précédemment.

Aussi, comme exprimé dans le contexte, l'âge moyen des actifs agricoles vendéens est vieillissant à l'image nationale. Ces derniers, arrivant à la fin de leur activité, la reprise semble imminente, il faudra donc s'informer et interagir avec les repreneurs dès qu'ils seront identifiés s'il ne s'agit d'une reprise familiale, pour identifier leurs intérêts.

#### b. Les étapes pour l'élaboration du diagnostic

- Organisation de 2 jours de terrain voués à des lectures de paysage et des observations d'îlots d'exploitations très hétérogènes (cultures céréalières en Sud Vendée, élevage en marais breton, polyculture élevage en centre bocage).

- Recherches bibliographiques sur les enjeux écologiques du territoire vendéen et ses spécificités démontrant une grande hétérogénéité sur le département, comme expliqué dans le contexte.

- Recherche et identification des infrastructures et pratiques agroécologiques pertinentes aux enjeux territoriaux et favorable à la biodiversité : Cours d'eau & fossés, Bords de champs, bandes enherbées, délaissés & chemins enherbés, haies & ripisylves, bandes tampons en pieds de haie, mares, boisement, arbres isolés, tas de bois, de pierres, de perchoirs, zones humides, bâti, talus, murets en pierres sèches, assolement, Techniques culturales, traitement, irrigation, rotations et couverts intercultures, gestion des prairies de fauche et de pâture, gestions différenciées, pratiques de fauche, présence de refuge ou d'exclos, présence d'affleurement rocheux, de carrière sèche, de digue ou de rupture de pente et topographie.

- Identification des précisions concernant les éléments relevés : Type, densité,

dominance, essence, hauteur, usage, gestion, entretien, période, matériel, état, fréquence, objectifs & contraintes,

- Recherche des actions possibles auprès de services internes tels que le service *Arbre bocage et paysage* (annexe 9) et externes tels que la FDC (éco-contribution) pour comprendre ce qui serait réalisable ou non.

- Sélection des programmes de financements potentiels orientée vers des programmes à vocation pérenne (annexe 9). La réalisation du diagnostic au plan d'action induisant des contraintes de temporalités tant pour les exploitants que vis à vis du peu de temps alloué aux techniciens pour sa réalisation.

- Identification des étapes inhérente à la réalisation du diagnostic ARBRE :

Chronologie :

Prise de RDV pour diagnostic terrain avec le.s gestionnaire.s > diagnostic sur cartographie papier + diagnostic ARBRE à remplir avec le.s gestionnaire.s > résultats sur cartographie « mes parcelles » analyses sur document Texte accompagné de la cartographie de préconisation sur QGIS > Réalisation du plan d'actions > signature du plan d'actions > rencontre et validation des engagements du plan d'action chaque année.

- Respecter les suggestions liées aux missions de la CAPDL :

Le diagnostic doit avoir une entrée agricole et globale et conserver les objectifs et intérêts de l'exploitant. Il poursuit sur l'observation et les connaissances des IAE, et services écosystémiques rendus ou possibles sur son exploitation. Cet outil formalisé doit être complété par une cartographie en A3 de l'existant sur les parcelles à l'instant T ainsi que appuyé par une cartographie renseignant plus précisément le détail des actions possibles liées au plan d'actions.

Par ailleurs, la création d'un diagnostic moins chronophage et formalisé selon le souhait de mon maître de stage impliquait donc de construire un outil de diagnostic, non sous la forme d'un questionnaire, mais de tableaux avec réponses multiples à cocher ou à remplir par mot clés.

### c. Identification des outils techniques pour la réalisation du réseau

Mes 2 premières semaines de stage coïncidant avec les campagnes PAC et MAE, nous avons pu échanger avec les agriculteurs sur le développement du réseau. Intéressés, ils ont donc accepté que l'on conserve leurs contacts pour revenir vers eux ultérieurement lorsque le réseau serait finalisé et validé par la directrice territoire et la directrice proximité, les représentants d'associations et syndicats présents sur le département, le partenaire FDC85 et les « élus » délégués des agriculteurs des différents territoire.

Dans un premier temps, j'ai donc réalisé un fichier Tableur (*non joint ici pour la confidentialité des données*) recensant les noms des agriculteurs intéressés, les noms de structure, statuts, numéros de téléphone, mails, adresses, territoires et productions. A ce dernier ce sont ajouté d'autres exploitations potentielles proposées par le service *Arbre, bocage et paysage*.

## 2. Les étapes d'adhésion au réseau :

Fiche contact + prédiagnostic (éligibilité) > Rencontre et signature charte > prise de RDV pour diagnostic ARBRE sur le terrain > Réalisation du diagnostic ARBRE > Réalisation du plan d'actions > signature du plan d'actions > rencontre et validation des engagements du plan d'action chaque année.

### a. Les outils existants

A mon arrivée, mon Maître de stage avait créé une fiche de contact, ainsi qu'une fiche de pré-diagnostic pour récolter les informations préalables et nécessaires avant la première rencontre, à remplir par l'exploitant.

- La fiche contact (annexe 1) permet d'acquérir toutes les infos relatives au contact : nom, statut adresse tel mail nom des associés date de création, système et type de production, SAU. Cette dernière était associée à l'autorisation d'accès aux données transmises TELEPAC (annexe 2) pour pouvoir se référer aux dernières déclarations sur l'assolement et le système de production.

- La fiche de pré-diagnostic (annexe 3) vise à identifier les grandes lignes du système de production en place, les objectifs de production, les intérêts de l'exploitant et l'ordre de ses intérêts et connaissances en matière d'écologie et plus précisément de biodiversité sur son exploitation et territoire local.

- À l'image de son homonyme dans le département du Maine-et-Loire, le réseau nécessite une charte, socle commun (annexe 4) volontaire avec engagement moral. Une ébauche de la charte était déjà réalisée par mon maître de stage et nécessitait uniquement une relecture.

La rencontre avec les agriculteurs fait suite à ces documents pour échanger avec l'exploitant et valider la pertinence et la faisabilité de son adhésion au réseau. Elle est aussi nécessaire pour la signature de la Charte qui engage l'exploitant moralement (aucune rétribution financière) à respecter le socle commun. Il accepte, si besoin, de suivre quelques pistes d'amélioration pour intégrer le réseau dans l'encart prévu sur l'assolement, taille des parcelles, maintien des IAE présentes, entre autres.

## b. Les outils à créer :

→ Méthodologie de travail préparatoire pour la création du diagnostic :

- Organisation de 2 jours de terrain voués à des lectures de paysage et des observations d'îlots d'exploitation très hétérogènes (cultures céréalières en Sud Vendée, élevage en marais breton, polyculture élevage en centre bocage).

- Recherches bibliographiques sur les enjeux écologiques du territoire vendéen et ses spécificités démontrant une grande hétérogénéité sur le département, comme expliqué dans le contexte.

- Recherche et identification des infrastructures et pratiques agroécologiques pertinentes aux enjeux territoriaux et favorable à la biodiversité : Cours d'eau & fossés, Bords de champs, bandes enherbées, délaissés & chemins enherbés, haies & ripisylves, bandes tampons en pieds de haie, mares, boisement, arbres isolés, tas de bois, de pierres, de perchoirs, zones humides, bâti, talus, murets en pierres sèches, assolement, Techniques culturales, traitement, irrigation, rotations et couverts intercultures, gestion des prairies de fauche et de pâture, gestions différenciées, pratiques de fauche, présence de refuge ou d'exclos, présence d'affleurement rocheux, de carrière sèche, de digue ou de rupture de pente et topographie.

- Identification des précisions concernant les éléments relevés : Type, densité, dominance, essence, hauteur, usage, gestion, entretien, période, matériel, état, fréquence, objectifs & contraintes,

- Recherche des actions possibles auprès de services internes tels que le service arbre bocage et paysage (annexe6) et externes tels que la FDC (éco-contribution) pour comprendre ce qui serait réalisable ou non.

- Sélection des programmes de financements potentiels orientée vers des programmes à vocation pérenne. La réalisation du diagnostic au plan d'action induisant des contraintes de temporalités tant pour les exploitants que vis à vis du peu de temps alloué aux techniciens pour sa réalisation.

- Identifier les étapes inhérentes à la réalisation du diagnostic ARBRE :

### Chronologie :

Prise de rendez-vous pour diagnostic de terrain avec le.s gestionnaire.s > diagnostic sur cartographie papier + diagnostic ARBRE à remplir avec le.s gestionnaire.s > résultats sur cartographie « mes parcelles » analyses sur document Word accompagné de la carto de préconisation sur QGIS > Réalisation du plan d'actions > signature du plan d'actions > rencontre et validation des engagements du plan d'action chaque année.

- Respecter les suggestions liées aux missions de la CAPDL :

Le diagnostic doit avoir une entrée agricole et globale et conserver les objectifs et intérêts de l'exploitant. Il poursuit sur l'observation et les connaissances des IAE, et services écosystémiques rendus ou possibles sur son exploitation. Cet outil formalisé doit être complété par une cartographie en A3 de l'existant sur les parcelles à l'instant T ainsi que appuyé par une cartographie renseignant plus précisément le détail des actions possibles liées au plan d'actions.

Par ailleurs, la création d'un diagnostic moins chronophage et formalisé selon le souhait de mon maître de stage impliquait donc de construire un outil de diagnostic, non sous la forme d'un questionnaire, mais de tableaux avec réponses multiples à cocher ou à remplir par mot clés.

- Réalisation du Diagnostic A.R.B.R.E. Rappel des paramètres à respecter :

→ Pour la phase terrain :

L'outil cartographique choisi pour le diagnostic n'est pas définitif. Actuellement, les données récoltées sur cartographie papier sont intégrées sur l'outil de cartographie interne à la chambre appelé « Mes parcelles ». Mais ce dernier offre peu de lisibilité pour l'exploitant sa lecture serait complexe. De ce fait il est actuellement prévu de transférer les données vectorielles et tables sur QGIS avant impression pour l'exploitant. Son coordinateur en Maine et Loire ainsi que mon maître de stage, sont actuellement en demande de validation d'un outils QGIS (également adapté à un diagnostic biodiversité plus fin) sur tablette qui permettrait plus de rapidité dans le protocole puisqu'il serait possible d'intégrer directement les données de l'existant sur tablette, de les modifier et d'y ajouter des préconisations rapidement observées durant la phase terrain du diagnostic. Au-delà de sa praticité, la lisibilité des données vectorielles est plus fine et comporterait moins de phases de retranscription et donc moins d'erreurs potentielles pour la phase d'analyse.

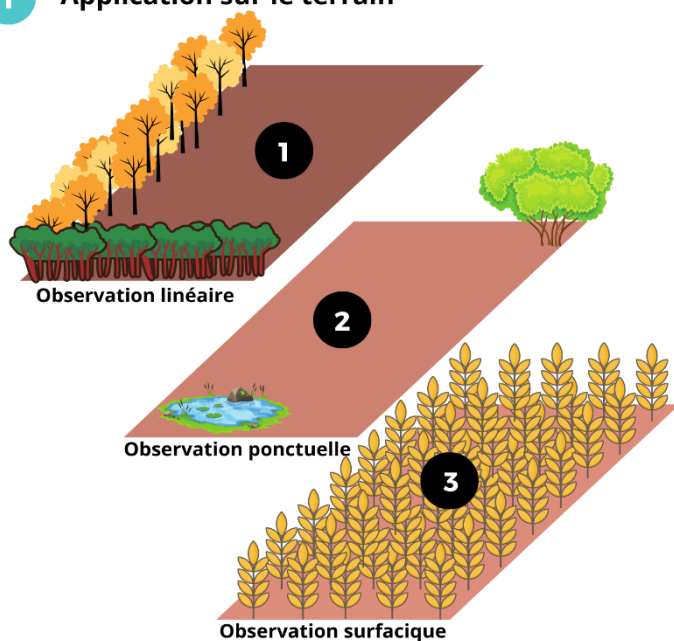
→ Pour la phase d'analyse et de résultats

Pour comprendre les données et précisions demandées sur l'outil cartographique actuel « mes parcelles » et s'y familiariser, nous avons réalisé un test de découverte avec l'aide du référent Réseau en Maine et Loire Ambroise Bécot. J'ai ainsi pu lister les précisions nécessaires demandées lors de l'intégration des éléments existants proposés sur l'outil afin de limiter les oublis (annexe 5).

Il s'agira ensuite de retranscrire les résultats du diagnostic terrain (annexe 6) et son analyse sous format texte et d'y joindre la cartographie des préconisations et le plan d'actions (annexe 7).

### 3. Élaboration du diagnostic A.R.B.R.E. version papier

#### 1 Application sur le terrain



Lors des 2 journées d'observation sur les territoires très hétérogènes, nous avons choisi d'adopter la méthode *mille-feuilles parcelles*, qui se veut organisée par étape pour éviter tout oubli et favoriser une lecture rapide :

Figure 8: Schéma de la méthode "mille-feuilles"

Cette méthode consiste à observer le parcellaire dans l'ordre suivant (se référer au Diagnostic en annexe 7) :

→ 1) Les linéaires existants: Les cours d'eau et fossés, les mailles bocagères, haies et ripisylves, chemins et délaissés enherbés, bande enherbées et bande tampons en pied de haie

| LINEAIRE  |           |            |           |
|---|-----------|------------|-----------|
| Cf. cartographie de l'existant                                  |           |            |           |
| Cours d'eau & Fossés  |           |            |           |
| Linéaires réseau hydrographique                                 | BCAE :    | Non BCAE : | Densité : |
| Gestionnaire  |           |            |           |
| Matériel  |           |            |           |
| Période   | Fréquence |            |           |
| Etat des Berges   |           |            |           |
| Objectifs/Contraintes   |           |            |           |
| Commentaires  |           |            |           |
| Bords de champs, Bandes enherbées, délaissés & chemins enherbés |           |            |           |
| Linéaires d'enherbement   | BCAE :    | Non BCAE : | Densité : |
| Chemins enherbés  |           |            |           |
| Gestionnaire  | Hauteur   |            |           |

Figure 9: Extrait du diagnostic des linéaires



→ 2) Les éléments ponctuels : Les mares, les bosquets, les arbres isolés ou alignement d'arbres, les zones humides, les tas de pierres ou de bois.

| PONCTUEL                       |            |
|--------------------------------|------------|
| Cf. cartographie de l'existant |            |
| Mare                           |            |
| Usage                          |            |
| Surface                        | Profondeur |
| Matériel et type d'entretien   |            |
| Période                        | Fréquence  |
| Objectifs/Contraintes          |            |
| Berges                         |            |
| Commentaires                   |            |
| Boisements                     |            |
| Type                           | Densité    |
| Gestionnaire                   | Surface    |

Figure 10: Extrait du diagnostic des éléments ponctuels

→ 3) Les éléments surfaciques : type de culture, système de production, techniques culturales (Rotation, TCS, période)

→ 4) L'analyse et les préconisations : 1 tableau par étape (Conduite du système, puis préconisation sur le linéaire, le ponctuel et le surfacique en re-questionnant pour chacun sa conformité à la charte).

Le diagnostic étant réalisé avec le.s gestionnaire.s, il intègre un tableau pour renseigner la nature de l'élément concerné (haie, cours d'eau bande enherbée par exemple), sa gestion, son entretien et les périodes, ainsi que le nom du gestionnaire (si différent) pour pouvoir identifier la personne qui sera chargée de la mise en œuvre des préconisations et de la veille de leurs maintiens.

### III. Les outils de communication

#### 1. A destination des agriculteurs :

- Les jeunes agriculteurs, récemment installés ou en voie d'installation avec le service de la chambre, qui se renseignent sur les réseaux existants auprès du service installation, désireux d'un diagnostic sur l'exploitation, un accompagnement pour effectuer des modifications dans leur système envisagé, des intérêts personnels et un effet vitrine « éco friendly » pour reprendre les terme de l'un d'entre eux.

- Les agriculteurs avec lesquels nous avons échangé lors des campagnes PAC et MAE, notamment pour informer leurs associés (nombre de statut en GAEC croissant évoqué précédemment).

- Les agriculteurs potentiels déjà sensibilisés ou investis dans une démarche de conciliation avec la biodiversité, identifiés par les services voisins (Service Arbre et agroforesterie, service eau et territoire)

J'ai donc réalisé un flyer qui rappelle les valeurs et objectifs du réseau. Il se veut terminé mais ce n'est qu'une ébauche proche de la charte graphique des supports existants de la chambre, dont la finalisation officielle dépend du service communication après validation du Groupe de travail.

# LE RÉSEAU A.R.B.R.E

AGRICULTEURS RESPECTUEUX DE LA BIODIVERSITÉ  
ET DES RICHESSES DE L'ENVIRONNEMENT

## SE DÉVELOPPE EN VENDÉE





**ACCOMPAGNER INDIVIDUELLEMENT** les agriculteurs dans leurs questionnements sur la biodiversité (diagnostics et plan d'actions).

**PARTAGER** les expériences (la feuille d'ARBRE, rencontres «bouts de champs», journée du réseau,...)

**DÉMONTRER** qu'il est possible de développer la biodiversité dans tous les systèmes d'exploitation.

**DÉVELOPPER** les connaissances faune-flore (diagnostics, observatoires, inventaires, auxiliaires de culture...).

### OBJECTIFS

- ✓ Une démarche volontaire
- ✓ Un diagnostic individuel financé
- ✓ Un socle commun à respecter
- ✓ Des rencontres et expériences à partager

 Un état des lieux préalable et partagé avec le producteur permet l'établissement d'un plan d'actions.

 **Des motivations plurielles:**  
Auxiliaires de cultures, Petit gibier, Responsabilité sociale, Sensibilité paysagère, Intérêt pour la biodiversité, Protection d'une espèce ou d'un groupe, Accueil pédagogique sur la ferme, échange avec la clientèle Protection d'une espèce ou d'un groupe, Accueil/pédagogie.

 **165 membres** aujourd'hui dans le réseau Maine-et-Loire

**Contact:**

Alexis Tournier : [alexis.tournier@pl.chambagri.fr](mailto:alexis.tournier@pl.chambagri.fr)

Cyril Lemoine : [c.lemoine@frc-paysdelaloire.com](mailto:c.lemoine@frc-paysdelaloire.com)



**AGRICULTURES & TERRITOIRES**  
CHAMBRES D'AGRICULTURE  
PAYS DE LA LOIRE



**OFB**  
OFFICE FRANÇAIS  
DE LA BIODIVERSITÉ



Fédération Départementale des Chasseurs  
de la Vendée

Ne pas jeter sur la voie publique

Figure 11: Flyer réalisé pour le volet communication

A ce flyer, la possibilité d'avoir un article (encart + photo) de 1000 caractères dans le journal périodique « Vendée agricole » dont la responsable était dans les locaux de la CA85, m'a permis de rédiger un article informatif sur le réseau à destination des professionnels et actifs agricoles sur le département.

**2021** : Le Réseau **A.R.B.R.E** AGRIBIODIV 85, réseau d'Agriculteurs Respectueux de la Biodiversité et des Richesses Environnementales, se développe en Vendée !

## **Concilier agriculture et biodiversité**

Né en Maine et Loire en 2011, le réseau compte aujourd'hui 165 agriculteurs. Cette année, il se développe en Vendée avec la même volonté d'intégrer les atouts de la biodiversité dans les outils de production des agriculteurs, et ainsi répondre à des enjeux agricoles (auxiliaires, érosion, pollinisation...) et de territoires (qualité de l'eau, paysage...) dans un équilibre gagnant-gagnant.

A.R.B.R.E AGRIBIODIV 85 a également pour objectif de démontrer qu'il est possible de développer la biodiversité dans tous les systèmes d'exploitation, biologiques, conventionnels ou raisonnés. La diversité des productions sur le département illustre bien que la biodiversité est l'affaire de tous.

Les membres du réseau s'engagent volontairement et moralement à respecter un socle commun pour intégrer la biodiversité dans leur système agricole. Un état des lieux financé, appelé Diagnostic individuel, permet d'envisager des actions de conservation, de gestion ainsi que la mise en œuvre d'infrastructures agro-écologiques au sein de leur système. Suite à ce diagnostic, un plan d'actions est défini avec l'exploitant: diversification des cultures, mise en place de bande enherbée, de zones tampons, de mares, de haies, de clapas, entre autres nombreuses possibilités, demandent un investissement plus ou moins chronophage et des financements de projets sont proposés pour les infrastructures les plus onéreuses.

Si les motivations sont diverses, telles que le renforcement de la présence des auxiliaires de culture et du petit gibier, une sensibilité paysagère, la protection d'espèces ou l'intérêt pour le sol, l'objectif est que l'agriculteur et la biodiversité présente sur son exploitation atteignent une cohabitation bénéfique à chacun, et que celle-ci soit cohérente avec les enjeux territoriaux.

Des chargés de mission du territoire, de la Chambre d'agriculture 85 et de son partenaire, la Fédération départementale de la Chasse 85, vous conseillent et vous accompagnent dans vos démarches et vos actions.

### Contacts :

Alexis Tournier  
Chambre d'agriculture 85  
[alexis.tournier@pl.chambagri.fr](mailto:alexis.tournier@pl.chambagri.fr)

Fanny Dehillotte  
Chambre d'agriculture 85  
[Fanny.dehillotte@pl.chambagri.fr](mailto:Fanny.dehillotte@pl.chambagri.fr)

Cyril Le moine  
FDC 85  
[c.lemoine@frc-paysdelaloire.com](mailto:c.lemoine@frc-paysdelaloire.com)



*Figure 12: Article réalisé pour le journal Vendée Agricole*

Ces 2 supports visent à présenter succinctement le réseau, son histoire, ses valeurs et ses objectifs ainsi que le contact des chargés de mission qui le coordonneront sur le département : Alexis tournier, chargé de mission biodiversité à la Chambre d'agriculture 85 et Cyril Le Moine, chargé de mission biodiversité à la Fédération départementale de chasse 85, futur partenaire identifié pour la réalisation des diagnostics.

## 2. A destination des chefs de services et des partenaires

- Les directrices territoire et proximité ont souhaité nous rencontrer pour s'informer sur l'avancée dans le développement du réseau. Elles s'assurent ainsi de la cohérence de la démarche et de la neutralité des informations contenues et demandées dans les divers outils.

- Les « élus » de territoire : 4 « élus » départementaux représentant chacun un territoire (Marais breton, Bocage Est et Nord, Centre Vendée, et Sud Vendée) relaient les informations de la CA85 aux agriculteurs de leur territoire, et transmettent les problématiques des exploitants aux chargés de missions de la direction proximité. Pour communiquer avec ces derniers nous avons prévu une demi-journée d'échange. Nous n'avons pu, faute de disponibilité, réaliser qu'une seule rencontre avec l' élu en Marais breton (Stéphane Delapré).

- Le GEDA, structure prestataire de la CA85, présent sur les différentes antennes de proximité, qui assiste la Chambre dans ses missions d'accompagnement et de campagne PAC.

- Le groupe de travail : Ce comité de validation devait être fondé pour valider le contenu, le déroulement et les informations présentes dans tous les outils confondus. Il doit, jeux politiques obligent, représenter tous les groupes et était composé à notre connaissance : d'un représentant de la commission FDSEA, de Solenat, de Naturetvie, de la confédération paysanne, du Syndicat JA (syndicat des jeunes agriculteurs) et des élus départementaux des différents territoires présentés précédemment.

Malheureusement, la période de travail ne semble pas avoir facilité leur disponibilité, et lorsque nous avons pu enfin identifier et contacter le représentant et interlocuteur privilégié de ce groupe de travail, début Août, ce dernier partait en vacances pour 4 semaines.

La validation auprès de ce groupe de travail, dont on a appris l'existence seulement début juillet, est nécessaire pour entamer la communication et la réalisation des premiers diagnostics. Nous avons donc abandonné l'idée de les réaliser avant la fin de mon stage ainsi que bloqué toute communication auprès de nouveaux exploitants et partenaires.

- La FDC 85 : Comme évoqué précédemment, le budget actuel reste très faible pour la réalisation des diagnostics à travers le département. De fait, un partenariat est envisagé avec le chargé de mission biodiversité de la fédération de chasse de Vendée qui assisterait celui de la chambre dans la réalisation des diagnostics. Il est envisagé à ce jour que son appui se concentre uniquement sur les diagnostics car la CA tient à conserver son statut de référent suite à la création du réseau et à centraliser les données collectées. Cela sera effectivement facilité si la partie terrain du diagnostic se réalise directement sur une tablette munie de



l'outil définitif de cartographie, comme prévu en N+1. Nous avons donc travaillé par échanges de mail avec Cyril Le Moine, validant chaque outil du réseau, appréciant ces retours et apportant des modifications si nécessaire. Au préalable, nous avons organisé une rencontre pour présenter le réseau avec le support visuel présenté ci-dessous.

Le contenu du support visuel (visible en annexe 8) explique l'historique du réseau, ses résultats (engageants/positifs) après 10 ans en Maine-et-Loire. Il rappelle les valeurs et objectifs du réseau, sa stratégie potentielle et la représentativité de tous les types d'agriculture et de production. Il explicite la méthodologie « mille-feuilles » pour la diagnostic des parcelles et celle pour l'analyse des objectifs de l'exploitant agricole. Il comporte un échéancier des tâches à réaliser pour le protocole pendant le stage, ainsi qu'une présentation de l'équipe prévisionnelle.

## IV. Bilan du stage

### 1. Les contraintes observées

→ En attendant le changement de l'outil terrain papier vers l'outil QGIS sur tablette, le transfert des données papier vers le premier outil « mes parcelles », puis de nouveau vers le logiciel cartographique QGIS risque d'être très chronophage et la perte de données ne semble pas exclue.

→ A cela, et en tenant compte du faible nombre de jours alloués au développement du réseau (9 pour rappel), on peut effectivement espérer que le partenariat compensera la réalisation des diagnostics sur le département. Mais la retranscription des données papier rédigé par un partenaire sur un outil cartographique interne et strictement interne à la chambre risque de la complexifier. Le chargé de mission biodiversité de la CA85 devra réussir la relecture des données transmises par son partenaire de la FDC85 qui n'a jamais eu accès à ce logiciel cartographique.

→ N'ayant pas pu avoir de résultats, un questionnement subsiste concernant l'adaptabilité des éléments relevés sur les différents territoires et productions, amplifié si l'échelle se veut prochainement à l'échelle de la région.

→ Lors de modification nécessaires tant sur les outils du protocole que sur les outils de communication, sera-t-il nécessaire de les faire valider en concertation avec tous les membres du réseau ? Si oui, cela risque d'être chronophage, toujours dans l'optique de la contrainte de temps.

→ Aussi, les exploitations de 100ha et plus sont de plus en plus nombreuses, comme noté dans le contexte, et le risque que le diagnostic soit trop long en présence d'un gestionnaire qui sera probablement limité dans ses disponibilités.

→ L'impact de la saisonnalité : l'identification de certains éléments, de leur entretien ou de

leurs états à l'instant T pourrait être complexe pendant les saisons d'automne et d'hiver. Cependant, au printemps et en été les agriculteurs redoublent de travail et les aléas climatiques peuvent décaler de manière inattendu les journées de diagnostics.

→ La question de la continuité lors de transmission des exploitations, surtout hors cadre familial, risque d'interrompre brutalement l'élaboration des actions préconisées.

## 2. Les leviers d'actions identifiés

→ L'accueil du réseau lors des échanges avec les agriculteurs est engageant. En effet, leur volonté d'intégrer un réseau qui se veut porté par une chambre consulaire qui les accompagne depuis toujours, par des relations de confiance établies avec une entrée agricoles, sans risque ni perte de subventions, la proposition de programmes financeurs,

→ Le recul offert par le réseau en Maine-et-Loire offre une vision optimiste de son développement en Vendée. Aussi, les erreurs commises et transmises par son coordinateur permettent d'avancer plus vite :

Par exemple, privilégier la qualité des adhésions au réseau plutôt que la quantité offre un cercle vertueux pour sa pérennité. Ou encore, identifier les pièges tels que s'engager sur des diagnostics sans avoir de sécurité sur l'engagement des autres associés.

→ Les possibles perspectives d'évolution du budget par une meilleure prise en charge du volet biodiversité par la chambre régionale.

→ L'excellente communication entre les chargés de mission FDC85 et CA85 favorise le bon développement des outils.

→ La perspective d'avoir des diagnostics financés, un effet vitrine et les autres motivations diverses semblent être attractives auprès des actifs agricoles.

## 3 Bilan personnel

La prise de connaissance un peu tardive du Groupe de travail a apporté quelques frustrations puisque nous étions prêts à réaliser nos premiers diagnostics et observer concrètement leur utilités et efficience. Cependant il me paraît normal que ce groupe soit créé et représentatif des divers acteurs politiques pour écarter tout risque que le réseau soit identifié à un parti quel qu'il soit. C'est l'essence même du réseau que d'être ouvert à tous, non élitiste et simplement acteur du maintien de la biodiversité sur un département largement couvert par l'agriculture.

Ce réseau fraîchement créé nécessite selon moi encore quelques avancées techniques et économiques pour son développement puisse être fluide.

Si je n'ai pu aller au bout de ce diagnostic, j'ai cependant appris beaucoup auprès de mon maître de stage, que ce soit lors des campagnes PAC ou MAE et leur déroulement, sur leur fonction et leurs limites mais aussi sur la réalité des responsabilités des exploitants agricoles. J'identifie aujourd'hui plus clairement les acteurs liés à la Chambre d'agriculture ainsi que son

fonctionnement interne, complexe mais passionnant.

Les missions secondaires, telles que le *Concours Prairies fleuries* m'ont apporté des connaissances supplémentaires tant au niveau environnemental que agricole et confirment que mon choix de m'installer dans un futur proche me rendra également actrice de mon environnement.

## V. Conclusion

La Biodiversité des paysages agricoles fournit et maintient les services des écosystèmes indispensables à l'agriculture. Celle-ci contribue à la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité, mais elle est aussi l'un des principaux moteurs de la perte de la biodiversité. De nombreux réseaux tendent déjà à accompagner les agriculteurs dans une démarche plus durable. De nombreux labels offrent également une vitrine des démarches en faveur de la biodiversité engagées par les exploitants. Dans mes expériences passées, j'ai eu l'occasion de réaliser un stage auprès de paysans de nature (notamment sur l'inventaire et la restructuration potentielle de haie). J'ai été surprise de voir que les échanges de flux et d'information étaient uniquement entre agriculteurs bio, que cette démarche n'impactait pas ou ne s'intéressent que peu aux pratiques voisines conventionnelles. On sait aujourd'hui que les pratiques dites « bonnes » sont très variables en fonction de la multitude de facteurs qui gravite autour d'une exploitation, de son territoire, de son climat, et de ses consommateurs. Ce stage m'a interpellé car il se basait sur la création d'un réseau en faveur de la biodiversité, ouvert à tous, non élitiste vis à vis des conventionnels et porté sur la par un organisme consulaire fondé en 1924 et tourné vers la production agricole et alimentaire. Ce tournant des chambres qui ont intégré des pôles biodiversité à leurs services territoire et proximité, démontrent que l'agriculture ne peut plus se passer de la biodiversité et inversement. L'objectif de productivisme des années 50 a été la première plateforme d'apprentissage et l'environnement n'est pas le domaine professionnel pour lesquels les actifs agricoles ont été formés. La chambre d'agriculture a identifié cette contradiction et tend à accompagner ces derniers en recherchant des leviers. Mais le contexte de régionalisation et les jeux politiques entre les différents syndicats, associations et partenaires peuvent, selon moi, freiné les nombreuses étapes de validation à l'échelle des services, des départements, des régions et également nationaux. Ce contexte chronophage et complexe est susceptible de laisser les actifs agricoles. Mais la relation de confiance instaurée par les chargés de missions de la Chambre est redoutable et les agriculteurs expriment largement cette demande d'être accompagné sans cadre réglementaire descendant et panélisable. La mise en œuvre du réseau A.R.B.R.E est un levier nécessaire, qui a sûrement encore beaucoup de modifications à subir mais j'espère avoir pu contribuer à l'avancement de ses outils durant ces 4 mois de stage.



## TABLE DES ANNEXES

Annexe 1 : « Fiche contact »

### Fiche contact client réseau ARBRE, Agrifaune 85 :

.....

| Informations de la structure |  |
|------------------------------|--|
| Nom de la structure          |  |
| Statut de la structure       |  |
| Adresse                      |  |
| Téléphone + Portable         |  |
| Email                        |  |
| Numéro PACAGE                |  |
| Numéro SIRET                 |  |
| Code d'accès TELEPAC         |  |

| Informations des gestionnaires                |  |  |  |  |
|---|--|--|--|--|
| Nom du (des) gestionnaire(s)                  |  |  |  |  |
| Prénom du (des) gestionnaire(s)               |  |  |  |  |
| Année d'installation du (des) gestionnaire(s) |  |  |  |  |

| Informations Générales du système d'exploitation   |
|--|
| Type d'exploitation : Elevage <input type="checkbox"/> Polyculture élevage <input type="checkbox"/> Cultures <input type="checkbox"/> Vignobles <input type="checkbox"/> |
| Maraichage <input type="checkbox"/> Apiculture <input type="checkbox"/>  |
| Activité Annexes à la structure agricole (ferme pédagogique, ....) :   |
| Mode de Faire-valoir : Fermage <input type="checkbox"/> Propriété <input type="checkbox"/> Mixte <input type="checkbox"/>  |
| SAU (ha) : ..... UTH : .....   |



## Annexe 2 : « Autorisation d'accès Télépac »



### AUTORISATION D'INTERVENTION ET DE TRANSFERT DES DONNEES PARCELLAIRES DE L'EXPLOITATION

|                         |   |                                 |
|-------------------------|---|---------------------------------|
| Nom - Prénom *          | : |                                 |
| Société *               | : |                                 |
| Adresse - CP - Ville *  | : |                                 |
| N° SIRET *              | : | / / / / / / / / / / / / / / / / |
| N° PACAGE *             | : | 0 / / / / / / / / / /           |
| Date Naissance          | : | / / - / / - / / / /             |
| Mot de passe telepac    | : | / / / / / / / / / / / / / / / / |
| N° Cheptel *            | : | / / / / / / / / / /             |
| Intégration Millésime * | : | 2 / 0 / / /                     |

(\*) Mention obligatoire

#### Pour garder le contact :

Tél. : ..... Portable : .....

Adresse mail : ..... @ .....

Autorise la Chambre d'Agriculture des Pays de la Loire à obtenir le Registre Parcellaire Graphique de mon exploitation via une demande auprès de la Direction Départementale des Territoires (et de la Mer) et/ou un téléchargement sur le site telepac. J'autorise également la Chambre d'Agriculture à valoriser les données cartographiques et statistiques, sous format papier ou électronique, de mon exploitation à des fins individuelles ou collectives, et à conserver l'ensemble des données en vue de les utiliser ultérieurement de façon anonyme.

Autorise M. ...., Conseiller à .....

#### à intervenir sur mes données dans Mes parcelles, pour la ou les prestations ci-dessous :

- |   |   |   |
|---|---|---|
| <input type="checkbox"/> Mes parcelles Expert             | <input type="checkbox"/> PAC Conseils               | <input type="checkbox"/> Echange parcellaire            |
| <input type="checkbox"/> Mes parcelles Essentiel          | <input type="checkbox"/> Ferti Conseils             | <input type="checkbox"/> Cartographie grand format (A0) |
| <input type="checkbox"/> Mes dron'im@ges                  | <input type="checkbox"/> MAE                        | <input type="checkbox"/> Diagnostic : .....             |
| <input type="checkbox"/> Proconseil                       | <input type="checkbox"/> Plan d'Epandage            | <input type="checkbox"/> Mes parcelles Optiprotect      |
| <input type="checkbox"/> Mes parcelles Multi-exploitation | <input type="checkbox"/> Mes parcelles Prestataires | <input type="checkbox"/> Autre : .....                  |

#### Nombre de cases cochées : ....

Cette autorisation est sous mon entière responsabilité. En aucun cas, la Chambre d'Agriculture ne pourra être tenue responsable du fait de la destruction ou de la détérioration de données.

Cette autorisation prend effet à la date de signature et pourra être résiliée avec un préavis de 2 mois. Je prends acte que cette résiliation, pour tous motifs à ma convenance, est sous ma responsabilité, et en informerai, par courrier la Chambre d'Agriculture.

Fait à, ..... Le .....

Signature

NB : Les informations transférées par le présent contrat, pourront donner lieu à exercice du droit individuel d'accès, de communication et de rectification conformément à la Loi 2018-493 du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles.

Adresse de renvoi :  
Chambre d'agriculture Pays de la Loire - Service Solutions Numériques  
Rue Pierre-Audolphe Bobierre, La Géraudière  
44939 - NANTES CEDEX 9  
Tel : 02.53.46.60.60 Fax: 02.53.46.61.99  
e.mail : [sn@pl.chambagri.fr](mailto:sn@pl.chambagri.fr)



Réf : 9992N18 Autorisation intervention et transfert parcelles PDL V12.doc

Annexe 3 : « Fiche de pré-diagnostic »

Fiche préalable à la réalisation du Diagnostic « Agro-Ecologique systémique » de l'exploitation : .....

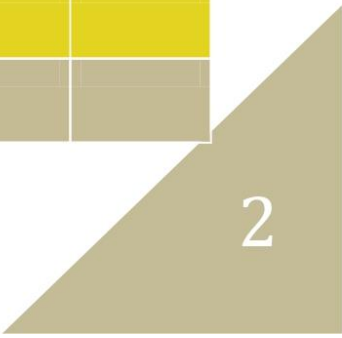
| Informations de la structure |  |
|------------------------------|--|
| Nom de la structure          |  |
| Statut de la structure       |  |
| Adresse                      |  |
| Téléphone + Portable         |  |
| Email                        |  |
| Numéro PACAGE                |  |
| Numéro SIRET                 |  |
| Code d'accès TELEPAC         |  |

| Informations des gestionnaires                |  |  |  |  |
|---|--|--|--|--|
| Nom du (des) gestionnaire(s)                  |  |  |  |  |
| Prénom du (des) gestionnaire(s)               |  |  |  |  |
| Année d'installation du (des) gestionnaire(s) |  |  |  |  |

| Informations Générales du système d'exploitation   |
|--|
| Type d'exploitation : Elevage <input type="checkbox"/> Polyculture élevage <input type="checkbox"/> Cultures <input type="checkbox"/> Vignobles <input type="checkbox"/> |
| Maraichage <input type="checkbox"/> Apiculture <input type="checkbox"/>  |
| Activité Annexes à la structure agricole (ferme pédagogique, ....) :   |
| Mode de Faire-valoir : Fermage <input type="checkbox"/> Propriété <input type="checkbox"/> Mixte <input type="checkbox"/>  |
| SAU (ha) : ..... UTH : .....   |



| <b>Production</b>  |    |                 |     |                     |                     |
|--|----|-----------------|-----|---------------------|---------------------|
| Cultures   |    | Animaux         |     | Maraichage          |                     |
| Assolement Général (spécifier cultures associées, et les prairies temporaires) |    | Types d'animaux | UGB | Types de Production | Nombre de Parcelles |
| Cultures   | ha |                 |     |                     |                     |
|  |    | Pré-remplir     |     |                     |                     |
|  |    |                 |     |                     |                     |
|  |    |                 |     |                     |                     |
|  |    |                 |     |                     |                     |
|  |    |                 |     |                     |                     |
|  |    |                 |     |                     |                     |
|  |    |                 |     |                     |                     |
|  |    |                 |     |                     |                     |
|  |    |                 |     |                     |                     |
|  |    |                 |     |                     |                     |
|  |    |                 |     |                     |                     |
|  |    |                 |     |                     |                     |
|  |    |                 |     |                     |                     |
|  |    |                 |     |                     |                     |
|  |    |                 |     |                     |                     |



## Enjeux territoriaux de l'exploitation

1. Parmi les problématiques suivantes, cochez celles que vous retrouvez sur votre exploitation :

Qualité de l'eau  Erosion du sol  Diminution de la faune

Manque de diversité paysagère  Déprise agricole  Urbanisation

Autre (précisez) : .....  
.....  
.....

2. A votre connaissance, existe-t-il sur votre exploitation des espèces ou des milieux ayant un intérêt écologique remarquable (espèces rares, protégées, milieux classés,...) ?

Oui  Je ne sais pas  Je pense que non

Si oui, lesquels : .....  
.....  
.....

3. A votre connaissance, le territoire de l'exploitation est-il situé sur des zones à enjeux pour la biodiversité ou la qualité de l'eau ? Tel que :

Zone Natura2000  PNR/ PN (Parc Naturel Régional/ Parc National)  Zone Vulnérable

Périmètre de captage d'eau  ZNIEFF (Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Floristique et Faunistique)

Proximité de cour d'eau  Autre: .....

## Environnement et Biodiversité

Vous êtes en:

Agriculture raisonnée  Agriculture Biologique  Agriculture de conservation

Autre : .....

Participez-vous à des réunions ou des actions collectives traitant de problèmes environnementaux ?

Oui  Non

Si oui, précisez : .....

Appartenez-vous à des associations de préservation/ protection de l'environnement ?

Oui  Non

Si oui, précisez : .....

**Avez-vous déjà mis en œuvre des actions en faveur de la biodiversité, tel que (cochez) :**

- Plantation/entretien de haies     Mise en place de Bandes enherbées (hors réglementation)     Jachères faunistiques     M.A.E

**Autre précisez:**

.....  
.....  
.....

### Chasse

**Etes-vous chasseur:**

- Oui     Non     En devenir

Si non, votre territoire est-il utilisé pour la chasse ?     Oui     Non     En devenir

Si oui, appartenez-vous à un GIC ?     **Nom du GIC :** .....

**Etes-vous adhérent à la FDC de votre département ?**

- Oui     Non

**Si oui :**     Adhésion obligatoire     Adhésion multiservice

**Participez-vous à des actions de gestion du petit gibier pour son développement ?**

.....  
.....

**Etes-vous favorable pour aménager votre territoire en faveur du petit gibier ?**

- Oui     Non

**Actions déjà réalisés:**

.....  
.....

## Vos objectifs

Parmi les propositions suivantes, lesquelles font partie de vos objectifs ?

Cochez puis hiérarchisez les objectifs, du plus important, au moins important dans la colonne N°

| Objectifs d'améliorations/ de créations  | N° |
|--|----|
| <input type="checkbox"/> Développer l'accueil du public                          |    |
| <input type="checkbox"/> Préserver la faune et la flore                          |    |
| <input type="checkbox"/> Embellir le paysage (Sur la ferme ou autour ?)          |    |
| <input type="checkbox"/> Diversifier les productions/ Ateliers                   |    |
| <input type="checkbox"/> Préserver la ressource en eau                           |    |
| <input type="checkbox"/> Lutter contre l'érosion des sols                        |    |
| <input type="checkbox"/> Limiter les intrants                                    |    |
| <input type="checkbox"/> Maintenir le potentiel agronomique du sol               |    |
| <input type="checkbox"/> Favoriser la faune sauvage dans un but cynégétique      |    |
| <input type="checkbox"/> Prévenir les dégâts du grand gibier                     |    |
| <input type="checkbox"/> Préservé les sols (structure)                           |    |
| <input type="checkbox"/> Préservé les infrastructures Agro-écologiques présentes |    |
| <input type="checkbox"/> Créé des infrastructures Agro-écologiques               |    |
| <input type="checkbox"/> Autre 1 : .....   |    |
| <input type="checkbox"/> Autre 2 : .....   |    |
| <input type="checkbox"/> Autre 3 : .....   |    |

## Commentaires ou précisions

5



## CHARTRE DU RESEAU ARBRE 85





## Préambule

Pour faire face aux enjeux de conservation de la biodiversité, il a été nécessaire de réinventer le partenariat autrefois naturel entre l'Homme et le reste du vivant.

Le réseau ARBRE-AGRIFAUNE 85 porte 3 valeurs fondamentales qu'il défend au travers de la mise en place d'actions et de communication :

- ✓ **Le collectif** : La mise en réseau des actions réalisées, des expérimentations, et des réflexions émises par les membres sont un pilier de la raison d'être du réseau. Nous pensons que le travail collectif permet à chacun des membres d'insérer une pierre à l'édifice de l'agriculture de demain.
- ✓ **Le vivant** : L'agriculture travaille et dépend de l'environnement et de la biodiversité de son territoire, et réciproquement. C'est pour cela que le réseau vise à développer des actions en faveur de l'agroécologie, permettant de maintenir des systèmes et des structures en adéquation avec leurs environnements.
- ✓ **Les actions et techniques pour demain** : Le réseau est constitué de conseillers et d'agriculteurs qui travaillent ensemble pour l'agriculture de demain. Pour avancer dans notre démarche, il est nécessaire de mettre en place des actions spécifiques et personnalisées à chaque cas. C'est pourquoi le réseau favorise le partage et le retour des actions et des expériences.

Initié dans le Maine-et-Loire, le réseau A.R.B.R.E se développe désormais sur toute la région Pays de la Loire. En Vendée, le réseau Agrifaune et le réseau ARBRE s'allient et prennent le nom de réseau ARBRE-AGRIFAUNE 85.

Au sein des valeurs portées par le réseau et ses acteurs, plusieurs objectifs globaux en résultent :

- favoriser la prise en compte de la faune et de la flore au sein d'une agriculture productive et économiquement performante ;
- réaliser des opérations de démonstration et d'expérimentation sur les structures membres duréseau ;
- promouvoir les connaissances acquises grâce au réseau pour permettre de concilier agronomie, économie, et environnement ;
- contribuer au développement durable des territoires ruraux.

## Conditions d'accès au réseau

| Conditions d'accès  | Validation par le conseiller |
|---|------------------------------|
| Partage des valeurs du réseau   |                              |
| Réalisation d'un diagnostic systémique  |                              |
| Accord pour la participation aux actions, aux informations émises par le réseau et à la communication mise en œuvre           |                              |
| Accord pour la réalisation d'un suivi annuel des actions menées sur l'exploitation (rendez-vous/suivi terrain /questionnaire) |                              |
| Signature de la charte du réseau  |                              |

## Action 1 : Maintien des éléments naturels et semi-naturels de l'exploitation

L'entrée dans le réseau se fait sur la base d'un diagnostic-conseil de l'exploitation prise en charge par les financeurs du réseau. Lors de ce diagnostic, deux parties seront abordées [les terres arables et systèmes de production, les infrastructures agro-écologiques (I.A.E)].

**Pour pouvoir convenir des attentes et des valeurs du réseau, il est donc demandé que tous les éléments naturels soient maintenus dans les agroécosystèmes à leur potentiel biologique (Cf. tableau ci-dessous).**

| Structures Agro-écologiques   | Actions dérogatoires au maintien  |
|-------------------------------|---|
| Haie                          | Possibilité d'une taille basse en bordure du siège d'exploitation ou pour cause de sécurité (bords de route/réseau aérien)                  |
| Arbres isolés                 | XX  |
| Bosquets/ taillis             | XX  |
| Ripisylves                    | XX  |
| Fossés                        | XX  |
| Mares                         | XX  |
| Bandes Enherbées              | XX  |
| Tas de pierres                | Possibilité de déplacer les éléments référencés dans le diagnostic, possibilité de supprimer les éléments non référencés dans le diagnostic |
| Chemins d'accès aux parcelles | Possibilité de supprimer ces éléments tout en recréant d'autres éléments sur la S.A.U.  |

## Action 2 : Diversification et connexion des espaces

Une des valeurs fortes du réseau est son engagement vers des pratiques agroécologiques, en cherchant toujours à concilier productivité et environnement. Avec cette deuxième action agroécologique, les membres du réseau ont pour objectif de limiter la surface et la largeur de leurs parcelles ou d'une même culture. Ceci a pour objectif de favoriser les mosaïques de culture et par conséquent, d'éviter les changements ou destructions de trop grandes surfaces d'habitats (par fauche ou récolte homogène de plusieurs grandes parcelles). Cette simple action, qui n'occasionne aucune perte de production, est une démarche phare de l'agriculture responsable. (Cf. les modalités dans le tableau ci-dessous).

| Types de milieux                        | Modalités de diversification des terres arables |
|---|---|
| Les Marais                              | 8 ha/150 m de large maxi                        |
| Les zones d'élevages                    | 8 ha/150 m de large maxi                        |
| Les zones de polyculture élevage        | 10 ha/250 m de large maxi                       |
| Les zones céréalières/ grandes cultures | 10 ha/250 m de large maxi                       |

**Si les parcelles ne rentrent pas dans ces demandes, il est possible de les fractionner en y intégrant des IAE ou en diversifiant les cultures.**

Proposition d'adaptation de l'exploitation avec le conseiller référent

### Action 3 : Gestion raisonnée des éléments semi-naturels

Le pilier du bon fonctionnement de l'agroécosystème réside notamment dans les interactions entre les éléments semi-naturels et le système agricole, tous deux supports de la biodiversité. Ce sont, par ailleurs, ces éléments qui permettent de connecter, d'abriter ou bien de maintenir la faune et la flore spécifique au territoire sur les exploitations agricoles. Ces interactions permettent également d'aider les exploitations dans leurs productions (diversification de l'alimentation des troupeaux, protections des sols et des cultures face aux intempéries, apport de bio régulateurs etc.). Le réseau tend à développer des approches favorisant ces interactions pour concilier exploitation et préservation de nos territoires.

**La liste d'action ci-dessous présente un panel d'exemple d'actions. Ces derniers répondants aux enjeux de préservation de la biodiversité. Pour chaque exploitation membre du réseau, une partie des actions proposées dans le diagnostic doit être réalisée.**

| Systèmes de productions | Exemples d'actions proposées   |
|-------------------------|--|
| Prairies de fauche      | <ul style="list-style-type: none"> <li>Fauche avec barre d'effarouchement</li> <li>Fauche centrifuge/Fauche SYMPA</li> <li>Fauche à vitesse raisonnée (8 Km/h max)</li> <li>Conservation de Bandes Refuges</li> <li>Protection des Nichées (exclos, non fauchées, clôturées, ...)</li> <li>Fauche tardive</li> <li>Fauche progressive</li> </ul> |
| Prairies de pâturage    | <ul style="list-style-type: none"> <li>Pâturage tournant</li> <li>Pâturage au fil instantané</li> <li>Déprimage partiel</li> <li>Limitation du pâturage lorsque les sols ne sont pas portants</li> <li>Chargement moyen raisonné</li> </ul>  |

#### Infrastructures annexes aux productions :

| Infrastructures annexes  | Exemples d'actions proposées  |
|--|---|
| Infrastructures Agro-écologiques (Bandes enherbées, bordures de champs, chemins enherbés, ...) | <ul style="list-style-type: none"> <li>Broyage/fauchage <b>en dehors</b> du 1<sup>er</sup> Avril au 15 Août</li> <li>Cibler l'objectif zéro phyto (utilisation ciblée et ponctuelle)</li> </ul> |

## Action 4 : Gestion des haies

Toujours dans la logique des valeurs et des objectifs du réseau, les haies sont des infrastructures agro-écologiques directement concernées par les actions du réseau. Leurs gestions conditionnent directement la faune qui s’y trouve. Leurs compositions et leurs développements définissent leurs rôles physiques, biologiques et plus globalement écosystémiques. Pour pouvoir travailler sur ce type d’infrastructures agro-écologiques (qui doivent rester en place, cf. action 1).

| Thème d’actions type  | Exemples d’actions potentielles   |
|---|---|
| Diversité des strates   | Maintien/entretien/développement  |
| Largeur des éléments  | 2 m de largeur en pied minimum  |
| Maintenir du bois mort et des arbres morts                      | Maintien <i>(dans les limites de sécurité et des obligations de l’exploitation)</i> |
| Protéger le pied de la haie des animaux pâturant et des labours | Protection/Élargissement  |
| Entretien   | Entretien mécanique/manuel hors des périodes de sensibilité biologique.             |

**Pour intégrer le réseau, l’adhérent doit réaliser au moins une action sur l’ensemble des thèmes de travail qui concernent son exploitation. Pour orienter l’exploitant souhaitant entrer dans le réseau, le conseiller en charge de l’animation du réseau aidera ce dernier par les propositions émises dans le diagnostic initial et par les échanges réguliers émanant de ses missions.**

- Les exploitations ne comprenant pas de haies au sein de la SAU ne sont pas dans l’obligation de mettre en place ce type d’infrastructures pour pouvoir entrer dans le réseau.
- Les linéaires de haies traversant des réseaux aériens ou bien longeant des aménagements routiers ne feront pas l’objet des actions énumérées, si cela est incompatible avec la sécurité ou autres obligations.
- Les haies en bordure du siège d’exploitation, pourront continuer d’être maintenues en haies basses à des fins de perspectives paysagères.



## Action 5 : Protection des sols entre deux cultures

Pour le petit gibier ou l'avifaune lors des périodes hivernales, les ressources alimentaires se font relativement rares et lors des moissons estivales, la disparition brutale d'habitats peut engendrer des perturbations profondes. Généralement, après les moissons ou suite aux semis des cultures, les sols sont nus. Lors de ces périodes, les animaux sont vulnérables aux intempéries, aux variations climatiques, à la prédation et font face à une pénurie des ressources alimentaires. De plus, certaines de ces perturbations peuvent entraîner des situations complexes au niveau cultural (lixiviation des sols, glissement de terrain, perte de matière organique, sols détrempés et destruction des semis,...).

**Pour limiter ces conséquences, il est demandé de mettre en place des actions spécifiques dans le cadre des propositions d'actions émises par le diagnostic :**

| Propositions d'actions type                        | Exemples de moyens de réalisation  |
|--|--|
| Maintien des Chaumes des céréales à paille         | Non export des chaumes   |
| Implantation d'un couvert végétal d'inter cultures | Couvert diversifié estival/hivernal<br>Couvert à utilité spécifique dans une optique de réduction des intrants |

**Les actions de maintien des Chaumes ne sont possibles seulement sur des parcelles faisant partie des zonages spécifiques en Vendée.**

**Dans les actions « couverts d'inter cultures » : Les couverts autres que d'intérêts particuliers pour les parcelles concernées, la composition de ces derniers sera à minima de 3 espèces. Pour la composition, les exploitants peuvent bénéficier de conseils des animateurs du réseau.**

## Action 6 : Protection des Mares, fossés et des cours d'eau

Les IAE liées à l'hydraulique telles que les mares, fossés, et les bordures de cours d'eau, sont reconnues comme habitats et corridors écologiques jouant un rôle de premier ordre. Les membres du réseau s'engagent, pour les éléments dont ils ont la gestion, à mettre en œuvre les actions suivantes :

- ✓ Clôturer en retrait, s'il y a des animaux et aménager éventuellement un point d'abreuvement dans la limite des contraintes de l'exploitation (pompe à nez préférentiellement ou à défaut une aire d'abreuvement stabilisée évitant la descente dans la pièce d'eau).
- ✓ Maintenir une bordure végétale attractive :
  - bordure enherbée : largeur minimale de 2 m aux bords des mares et 1 m en bordure de fossé à gérer de manière identique aux bandes enherbées évoquées précédemment ;
  - ripisylve ligneuse ou semi ligneuse (haies, alignements, taillis,...) uniquement concernant les cours d'eau.

### Plan d'actions pour la charte

Se référer au plan d'actions, individuel, inhérent et spécifique aux enjeux de l'agriculteur, de son exploitation, & de son territoire. Plan d'actions ci-joint, daté et signé entre le représentant du réseau et le nouveau membre

| Fait à :                |  |
|-------------------------|--|
| Le :                    | Signature précédée de la mention manuscrite « Lu et approuvé » |
| Signature du conseiller | Signature du client  |
|                         |  |



Fédération Nationale  
des Chasseurs



## Annexe 5 : « Liste des éléments existants « mes parcelles » »

| Eléments<br>Informations  |   | Eléments linéaires |                     |       |                | Eléments ponctuels     |           |             |                     |                            | Eléments surfaciques<br>« parcelle »               |
|---------------------------|---|--------------------|---------------------|-------|----------------|------------------------|-----------|-------------|---------------------|----------------------------|--|
|                           |   | Hydrolinéaire      | BE, Bords de champs | Haies | Bandes tampons | Hydosurfacique (mares) | Boisement | Arbre isolé | Parcelle autre (ZH) | Orographie (Clapas, talus) | Production (bio) Pratique (fauche, aff durable...) |
| Identité                  | BCAE  |                    |                     |       |                |                        |           |             |                     |                            |  |
|                           | Localisation                                |                    |                     |       |                |                        |           |             |                     |                            |  |
|                           | Type  |                    |                     |       |                |                        |           |             |                     |                            |  |
|                           | Sous-type                                   |                    |                     |       |                |                        |           |             |                     |                            |  |
| Existant                  | Utilité (mellifère, faune)                  |                    |                     |       |                |                        |           |             |                     |                            |  |
|                           | Volontaire                                  |                    |                     |       |                |                        |           |             |                     |                            |  |
|                           | largeur                                     |                    |                     |       |                |                        |           |             |                     |                            |  |
|                           | Discontinuité                               |                    |                     |       |                |                        |           |             |                     |                            |  |
|                           | Phyto                                       |                    |                     |       |                |                        |           |             |                     |                            |  |
| Existant + Préconisations | Entretien (fauche, pâturage, berges export) |                    |                     |       |                |                        |           |             |                     |                            |  |
|                           | Gestion (dif...)                            |                    |                     |       |                |                        |           |             |                     |                            |  |

|                              |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
|------------------------------|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|
| Mise en défens               |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| Stabilisation des accès      |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| Curage                       |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| Création pente douce         |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| Décalage période d'entretien |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| Nettoyage végétation         |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| Autre :                      |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |

## Annexe 6 : « Diagnostic A.R.B.R.E. »



DEHILLOTTE Fanny V1

### **« Intégrer la biodiversité dans mon système d'exploitation – Diagnostic et plan d'actions partagés**

Nom de l'exploitation

Adresse

CP et commune

Dossier suivi par :

Le :





## LINEAIRE

Cf. cartographie de l'existant

### Cours d'eau & Fossés

|  |                  |                   |                  |
|--|------------------|-------------------|------------------|
| <b>Linéaires réseau hydrographique</b> | <b>BCAE :</b>    | <b>Non BCAE :</b> | <b>Densité :</b> |
| <b>Gestionnaire</b>                    |                  |                   |                  |
| <b>Matériel</b>                        |                  |                   |                  |
| <b>Période</b>                         | <b>Fréquence</b> |                   |                  |
| <b>Etat des Berges</b>                 |                  |                   |                  |
| <b>Objectifs/<br/>Contraintes</b>      |                  |                   |                  |
| <b>Commentaires</b>                    |                  |                   |                  |
|  |                  |                   |                  |
|  |                  |                   |                  |
|  |                  |                   |                  |

### Bords de champs, Bandes enherbées, délaissés & chemins enherbés

|                                     |                  |                   |                  |
|-------------------------------------|------------------|-------------------|------------------|
| <b>Linéaires d'enherbement</b>      | <b>BCAE :</b>    | <b>Non BCAE :</b> | <b>Densité :</b> |
| <b>Chemins enherbés</b>             |                  |                   |                  |
| <b>Gestionnaire</b>                 | <b>Hauteur</b>   |                   |                  |
| <b>Matériel et type d'entretien</b> |                  |                   |                  |
| <b>Période</b>                      | <b>Fréquence</b> |                   |                  |
| <b>Objectifs/<br/>Contraintes</b>   |                  |                   |                  |
| <b>Composition BCAE</b>             |                  |                   |                  |
| <b>Commentaires</b>                 |                  |                   |                  |
|                                     |                  |                   |                  |
|                                     |                  |                   |                  |
|                                     |                  |                   |                  |

| Haies – Maille bocagère - Ripisylves                                     |  |  |  |
|--|--|--|--|
| Linéaires moyens de haies par type (Basse, relictuelle, colonisation...) |  |  |  |
| Densité  |  |  |  |
| Entretien  |  |  |  |
| Matériel   |  |  |  |
| Période  |  |  |  |
| Fréquence  |  |  |  |
| Objectifs/<br>Contraintes  |  |  |  |
| Commentaires   |  |  |  |
|  |  |  |  |
|  |  |  |  |

| Bandes tampon en pied de haies |           |         |
|--------------------------------|-----------|---------|
| Linéaires moyens               | Longueur  | Largeur |
| Gestionnaire                   |           |         |
| Matériel et type d'entretien   |           |         |
| Période                        | Fréquence |         |
| Objectifs/<br>Contraintes      |           |         |
| Commentaires                   |           |         |
|                                |           |         |
|                                |           |         |

## PONCTUEL

Cf. cartographie de l'existant

| Mare                         |            |
|------------------------------|------------|
| Usage                        |            |
| Surface                      | Profondeur |
| Matériel et type d'entretien |            |
| Période                      | Fréquence  |
| Objectifs/<br>Contraintes    |            |
| Berges                       |            |
| Commentaires                 |            |
|                              |            |
|                              |            |

| Boisements                   |           |
|------------------------------|-----------|
| Type                         | Densité   |
| Gestionnaire                 | Surface   |
| Matériel et type d'entretien |           |
| Période                      | Fréquence |
| Objectifs/<br>Contraintes    |           |
| Commentaires                 |           |
|                              |           |
|                              |           |

| Arbre isolé               |          |
|---------------------------|----------|
| Essence/Sp                | Hauteur  |
| Entretien                 | Matériel |
| Objectifs/<br>Contraintes |          |
| Commentaires              |          |

| Autres éléments ponctuels |  |
|---------------------------|--|
| Bois mort / Tas de bois   |  |
| Pierres/Clapas            |  |
| Nichoirs/perchoirs        |  |
| Zones humides             |  |
| Bâti                      |  |
| Murets pierres sèches     |  |
| Commentaires              |  |

## SURFACIQUE

Cf. cartographie de l'existant

| Type de culture | Surf. | fertilisation |          | Techniques culturales | Traitement/<br>protection culture/<br>PBI/ pesticides | Irrigation<br>Et Drainage | Commentaires |
|-----------------|-------|---------------|----------|-----------------------|---|---------------------------|--------------|
|                 |       | Organique     | Chimique |                       |   |                           |              |
|                 |       |               |          |                       |   |                           |              |
|                 |       |               |          |                       |   |                           |              |
|                 |       |               |          |                       |   |                           |              |
|                 |       |               |          |                       |   |                           |              |
|                 |       |               |          |                       |   |                           |              |
|                 |       |               |          |                       |   |                           |              |

| Rotation type           | Assolement |       |                       | Nb<br>années | Phase repos | Problématique ravageurs |
|-------------------------|------------|-------|-----------------------|--------------|-------------|-------------------------|
|                         |            |       |                       |              |             | Commentaires            |
| Couverts inter-cultures | Mélange :  |       |                       |              |             |                         |
| Période                 | été        | hiver | Méthode destruction : |              |             |                         |
|                         |            |       |                       |              |             |                         |

| Gestion des prairies - Pâturage |                  |
|---------------------------------|------------------|
| Atelier                         | Chargement moyen |
| Gestion (différenciée, fil...)  | Surface          |
| Période                         | Aides            |
| Objectifs/<br>Contraintes       |                  |
| Commentaires                    |                  |

| Gestion des prairies - Fauche |                              |
|-------------------------------|------------------------------|
| Type                          | Surface                      |
| Période                       | Aides                        |
| Pratiques                     | ❶ ❷ ❸ ❹                      |
| Pollinisation                 | Présence bande refuge/exclos |
| Objectifs/<br>Contraintes     |                              |
| Commentaire                   |                              |

❶ Conventiennelle ❷ Centrifuge ❸ Barre d'effarouchement ❹ Autre (préciser)

| Orographie   |   |   |                                |                                |   |
|--------------|---|---|--------------------------------|--------------------------------|---|
| Type         | <input type="checkbox"/> Affleurement rocheux | <input type="checkbox"/> Carrière sèche | <input type="checkbox"/> Digue | <input type="checkbox"/> Talus | <input type="checkbox"/> Rupture de pente |
| Commentaires |   |   |                                |                                |   |

## PRECONISATIONS

Cf. cartographie des préconisations

### Conduite du système

#### Analyse et préconisations :

|   |  |
|---|--|
| Conformité à la charte                                      |  |
| Rotation  |  |
| Techniques culturales<br>(fauche, couverts,<br>intrants...) |  |
| Analyse du SE et<br>pistes d'améliorations                  |  |
|   |  |
|   |  |
|   |  |

### Linéaire

#### Analyse et préconisations :

|                                    |  |
|------------------------------------|--|
| Conformité à la charte             |  |
|                                    |  |
| Réseau<br>hydrographique           |  |
| Haies, ripisylves                  |  |
| Bandes tampons en<br>pied de haies |  |
| BE, bords de champs,<br>chemins    |  |
|                                    |  |
|                                    |  |

**Ponctuel**  
**Analyse et préconisations :**

|  |  |
|--|--|
| <b>Conformité à la charte</b>  |  |
|  |  |
| <b>Mares</b>   |  |
|  |  |
| <b>boisements</b>  |  |
|  |  |
| <b>Arbre isolé</b>   |  |
|  |  |
| <b>Autres éléments ponctuels (tas de bois, Tas de pierres, nichoirs murets...)</b> |  |
|  |  |

**Surfacique**  
**Analyse et préconisations :**

|                                     |  |
|-------------------------------------|--|
| <b>Conformité à la charte</b>       |  |
|                                     |  |
| <b>Diversification des cultures</b> |  |
|                                     |  |
| <b>Création</b>                     |  |
|                                     |  |
| <b>Restauration</b>                 |  |
|                                     |  |



Annexe 7 : « Plans d'actions »

| Actions du Diagnostic |             |         |
|-----------------------|-------------|---------|
| Action                | Commentaire | Période |
|                       |             |         |
|                       |             |         |
|                       |             |         |
|                       |             |         |
|                       |             |         |
|                       |             |         |
|                       |             |         |
|                       |             |         |
|                       |             |         |

| Précisions complémentaires |
|----------------------------|
|                            |

Date

Signature de.s l'adhérent.s :

Signature du conseiller :



# Développement du réseau **A.R.B.R.E**

RÉSEAU D'AGRICULTEURS RESPECTUEUX DE LA BIODIVERSITÉ ET DES RICHESSES DE L'ENVIRONNEMENT

## **AGRIFAUNE 85**



## Historique

Création en 2011  
Département Maine & Loire  
Volonté d'impliquer tous les systèmes  
Aujourd'hui plus de 160 agriculteurs membres

- ✓ Une démarche volontaire
- ✓ Un engagement moral
- ✓ Un diagnostic individuel 100% financé
- ✓ Un socle commun à respecter → Charte
- ✓ Des rencontres et expériences à partager

## Objectifs

**ACCOMPAGNER INDIVIDUELLEMENT** les agriculteurs dans leurs questionnements sur la biodiversité (diagnostics et plan d'actions).

**DÉMONTRER** qu'il est possible de développer la biodiversité dans tous les systèmes d'exploitation.

**PARTAGER** les expérimentations (rencontres « bouts de champs », journée du réseau,...)

**DÉVELOPPER** les connaissances faune-flore (diagnostics, sorties naturalistes, inventaires, auxiliaires de culture...).

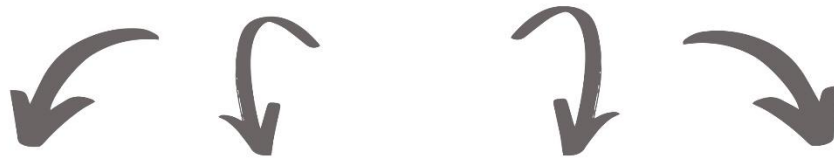
# Pour qui ?

LES TERRITOIRES DE VENDÉE ET LEURS SPÉCIFICITÉS:

LES DIFFÉRENTS TERRITOIRES DE MARAIS  
LE BOCAGE VENDÉEN  
LES PLAINES CÉRÉALIÈRES



## Destiné à une agriculture



**Biologique**

**Conventionnelle**

**Raisonnée**

**De conservation**

Une démarche ouverte à tous destinée aux agriculteurs soucieux d'une cohabitation optimale et écosystémique avec le vivant pour des raisons:

- écologiques (Sensibilisation aux espèces de leurs territoires, retour du gibier, ...)
- économiques (Recherche de financements par les animateurs)
- systémiques ( services écosystémiques: protection des élevages, des cultures, gestion des bioagresseurs)



# Actions possibles

- Des actions sur la gestion des systèmes
- Des actions sur la qualité de l'eau
- Des actions sur les IAE
- Des actions sur les espèces invasives



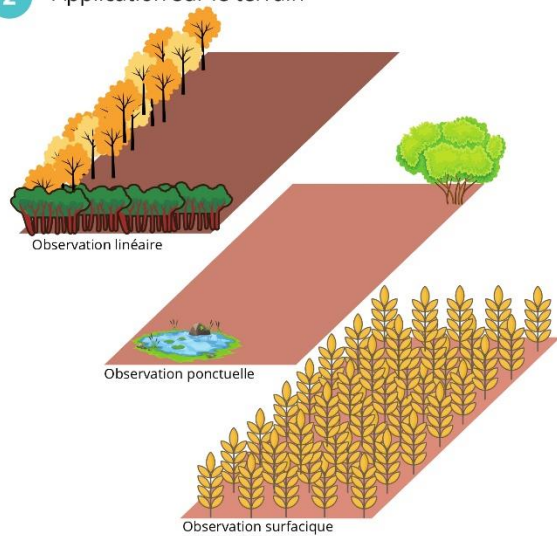
## Zoom méthode millefeuille

1 Prise en compte des enjeux par actions proposées

- Enjeux de l'exploitant
- Enjeux de l'exploitation
- Enjeux paysagers à l'échelle locale
- Enjeux globaux du territoire



2 Application sur le terrain

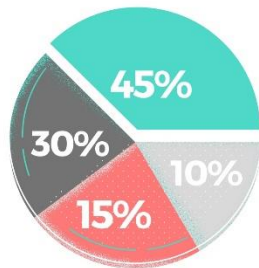


## Méthodologie

- |  |   |  |
|--|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>● Brainstorming et identification des tâches<br/>★★★★★</li> <li>● Compréhension de l'hétérogénéité du territoire &amp; ses spécificités<br/>-Bibliographie<br/>-Rencontres agriculteurs pendant période PAC<br/>-Etudes paysagères en marais breton, bocage et plaine calcaire<br/>★★★★★</li> <li>● Elaboration du calendrier<br/>★★★★★</li> <li>● Recrutement d'agriculteurs potentiellement intéressés par le réseau<br/>-Présentation lors de la période PAC<br/>-Recherche d'adhérents potentiels auprès des autres services (Agroforesterie par ex.)<br/>★★★★★</li> <li>● Comprendre les enjeux écologiques et socio-économiques du territoire:<br/>-Bibliographie (études des DOCOB)<br/>★★★★★</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>● Compréhension du contexte et objectifs du réseau:<br/>-Bibliographie et RDV Ambroise Bécot<br/>★★★★★</li> <li>● Adaptation et finalisation de la charte du réseau et validation par la FDC 85<br/>★★★★★</li> <li>● Adaptation et finalisation de la fiche de prédiagnostic:<br/>-validation par la FDC 85<br/>★★★★★</li> <li>● Validation de l'outil "Mes parcelles" &amp; "DiagBiodiv"<br/>★★★★★</li> <li>● Test Diagnostic GAEC "The Family Farm"<br/>★★★★★</li> <li>● Prise en main de l'outil "DiagBiodiv"<br/>-Entrée fictive des données (A. Bécot)<br/>★★★★★</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>● Réalisation d'un flyer informatif à destination des jeunes agriculteurs<br/>★★★★★</li> <li>● Mise en œuvre du Groupe de travail Présentation &amp; Échanges<br/>★★★★★</li> <li>● Contact et réalisation prédiagnostics<br/>★★★★★</li> <li>● Prise de RDV et réalisation diagnostics<br/>★★★★★</li> <li>● Retranscription données &amp; analyse<br/>★★★★★</li> <li>● Proposition &amp; accompagnement<br/>★★★★★</li> </ul> |
|--|---|--|

## Temps de travail prévisionnel

- 1 Préparation et élaboration des outils
- 2 Diagnostics terrain (1/2 journée par DIAG)
- 3 Mobilisation données et analyse (1 journée / DIAG)
- 4 Accompagnement projets et mobilisation des programmes

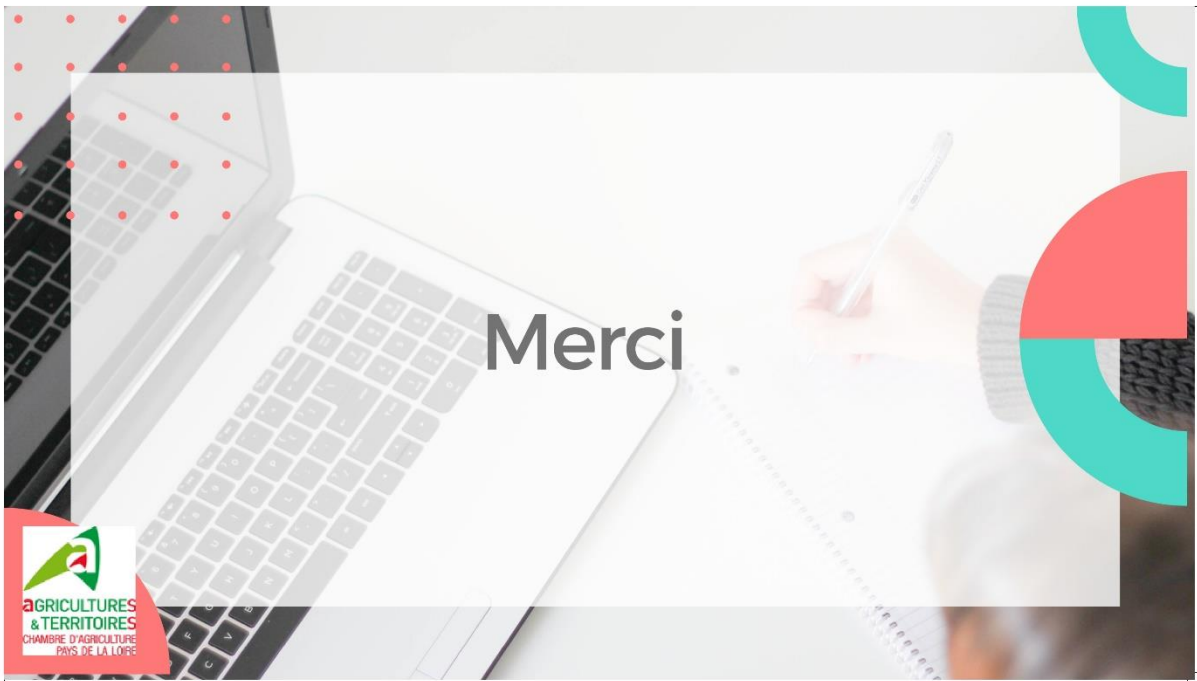


## Localisation du travail prévisionnel



Un ratio en conventionnel et en Bio et/ou raisonné équilibré





Annexe 9 : « Actions et financements prévisionnels »